

---

## LIVRE II.

### DE LA MÉDECINE CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Cette disparition de documents que, tout en la regrettant, nous venons de signaler, nous laisse dans une grande incertitude sur les progrès de la médecine grecque avant Hippocrate. La même incertitude, faute d'annales, règne sur l'état de l'art de guérir chez les peuples de la haute antiquité. Toutefois, comme de grands progrès dans la civilisation impliquent nécessairement de pareils progrès dans les sciences et surtout dans les arts de première nécessité, tels que l'art de conserver la santé par exemple, il est rationnel de penser que partout où il a existé des empires florissants, comme le furent autrefois ceux des Assyriens, des Babyloniens, des Phéniciens, etc., la médecine dut suivre les acquisitions successives de la civilisation. En vain nous opposerait-on le témoignage d'Hérodote et celui de Strabon, qui disent que chez ces mêmes peuples tout l'art de guérir consistait à exposer les malades dans les rues afin de recueillir des passants quelque soulagement à leurs maux, nous répondrions que cette pratique, portant avec elle le caractère d'une grande antiquité, ne peut être citée que comme un exemple de la manière dont on a commencé chez eux à exercer la médecine. En effet, comment croire que des nations,

d'ailleurs si éclairées sur leurs besoins, sont toujours restées, par rapport au plus précieux comme au plus nécessaire des arts, dans la plus grossière ignorance? Encore une fois, une pareille supposition passe toute vraisemblance.

Je n'ignore pas que l'on pourrait, à l'encontre de mon opinion, citer l'exemple des anciens Romains, qui, au dire de Pline <sup>(1)</sup>, étaient restés six cents ans sans médecins : preuve évidente, conclurait-on, qu'une nation peut arriver à un assez haut degré de civilisation sans que l'art de guérir y soit exercé par des hommes spécialement adonnés à cette profession. Mais ne suis-je pas ici en droit de demander si cette assertion de Pline est bien véritable, ou plutôt si elle ne ressemble pas à mille autres également fausses dont fourmille l'ouvrage du naturaliste romain? Pour mon compte, j'ai beaucoup de peine à croire qu'un peuple policé, continuellement en guerre, et exposé par conséquent, outre les maladies communes, à des blessures graves et fréquentes, se soit passé aussi longtemps de médecins. Nous voyons que, dans cette partie de l'Italie appelée la *Grande Grèce*, la médecine y était cultivée dès la plus haute antiquité. On en trouve la preuve dans une loi de Zaleucus ainsi conçue : « Si quel-  
 » qu'un d'entre les Locriens-Epizéphyriens, étant malade,  
 » se permet de boire du vin pur sans l'ordre du médecin,  
 » quand bien même le malade viendrait à se rétablir, il  
 » sera puni de mort <sup>(2)</sup>. » D'un autre côté, l'école de

<sup>(1)</sup> *Hist. nat.*, lib. XXIX, cap. v, édit. Lemaire, t. X, p. 195.

<sup>(2)</sup> *Æliani Hist. var.*, lib. II, cap. XXXVII. — Athénée (*Deipnos.* lib. X, p. 120, Lugduni, 1838) rapporte cette loi fort différemment.

Pythagore renfermait dans son sein, ainsi que nous le prouverons quand il sera question de cette école, plusieurs habiles médecins; pourquoi quelques-uns, attirés par la nombreuse population de la ville, n'auraient-ils pas eu l'idée d'aller se fixer à Rome, surtout après la dissolution de leur institut? Ce qui nous ferait croire qu'il en a été ainsi, c'est que d'abord nous lisons dans Diogène de Laërte que l'on comptait plusieurs jeunes Romains parmi les disciples du philosophe de Samos (1), et qu'ensuite les doctrines pythagoriciennes pénétrèrent dans Rome, ainsi que nous l'apprend ce passage de Cicéron :

« Plusieurs choses me portent à croire, dit l'orateur romain, que nos pères tirèrent leurs sciences d'ailleurs, et que, après les avoir goûtées, il les cultivèrent avec succès; ils avaient presque sous les yeux le grand, le sage Pythagore, car il vivait en Italie du temps que Brutus mit fin à l'esclavage de sa patrie. Or je suis

« Chez les Locriens-Epizéphyriens, dit-il, il y avait une loi de Zaleucus, par laquelle il était défendu, sous peine de mort, de boire du vin, à moins que ce ne fût par ordre du médecin, afin de recouvrer la santé. »

Je lis dans Hayne (*Opusc. academ.*, t. II, p. 36) la réflexion suivante sur cette loi : « Voilà une loi mahométane avant Mahomet, et sous un ciel différent. Il est probable, faut-il observer, qu'elle tire son origine de la même cause. En effet, le législateur n'a pas voulu, pour avoir occasion de punir, attendre que le vin eût produit de mauvais effets : il aima mieux en proscrire l'usage, voulant couper le mal dans sa racine. Car ce qui fait la force des lois et des institutions humaines, c'est la durée de l'austérité des mœurs qu'elles ont établie. Quand la contagion du luxe gagne du terrain, il est nécessaire que la corruption des bonnes habitudes suive de près. »

(1) Lib. VIII, édit. H.-G. Hoebner, t. II, pag. 259; — Jambl., *De Pythag.* vil., t. I<sup>er</sup>, p. 473; — Porphyr., *De vit. Pythag.*, édit. Th. Kiessling, p. 53.

» persuadé, continue-t-il, que comme la doctrine de  
 » Pythagore se répandit de tous côtés, elle parvint jus-  
 » qu'à Rome; et outre que cela est de soi-même assez  
 » probable, il reste d'ailleurs des vestiges qui ne permet-  
 » tent guère d'en douter. Peut-on en effet se figurer que  
 » pendant tout le temps que les Grecs eurent des établis-  
 » sements si considérables dans cette partie de l'Italie  
 » appelée la Grande Grèce, nos Romains n'entendirent  
 » parler ni de Pythagore lui-même, ni de ses disciples,  
 » dont les doctes leçons firent tant de bruit (1)? » Et ail-  
 leurs Cicéron ajoute que l'Italie était pleine autrefois des  
 élèves de Pythagore, lorsqu'une partie de ce pays s'appelait la Grande Grèce (2).

Dans le royaume d'Albe il y avait aussi des médecins, comme le prouve ce passage de Denys d'Halicarnasse :  
 « Amulius, roi des Albains, soupçonnant que Rhéa, fille  
 » de Numitor et prêtresse de Vesta, était enceinte, envoya  
 » près d'elle des médecins de confiance pour s'assurer de  
 » la vérité (3). » Et comme Albe était pour ainsi dire aux  
 portes de Rome, je ne vois pas pourquoi les médecins de  
 la première ville n'auraient pas passé dans l'autre, sur-  
 tout quand celle-ci eut soumis les Albains. On en peut  
 dire autant de la vieille Étrurie qui, ainsi que le rapporte  
 Eschyle dans Théophraste (4), était très fertile en médi-

(1) *Tuscul. quæst. in Oper. phil.*, lib. IV, § 1, édit. Lemaire, t. III, p. 351.

(2) *De oratore*, lib. II, § 37, édit. Lemaire, p. 240.

(3) *Antiq. rom.*, liv. I, chap. XVII, trad. de Bellanger.

(4) *Æschylus in Elegis copiam medicaminum.... Ætruriæ tribuit.* (Théophr., *Hist. plant.*, lib. IX, cap. XV, p. 187.)

« Le pays des Étrusques, dit aussi Creuzer, était riche en plantes salu-

caments et qui, comme on le sait, transmet aux Romains sa religion, ses arts et ses sciences. Mais sans nous arrêter à ces conjectures, qui, on ne saurait le nier, présentent une grande vraisemblance, nous trouvons dans l'histoire deux faits qui décident sans réplique la question : « Lucius Pinarius et Publius Furius étant consuls, il » éclata, dit Denys d'Halicarnasse (<sup>1</sup>), une maladie pestilentielle qui désola toute l'Italie, quoiqu'elle ne fût » nulle part aussi meurtrière qu'à Rome. Du moment » qu'on en était atteint, tous les secours humains étaient » inutiles. Les personnes dont on prenait le plus de soins » ne mouraient pas moins que celles qui étaient mal soignées. La contagion n'épargna ni âge, ni sexe, ni forts, » ni faibles. La science des médecins, et tous les remè-

» taires, dont ils surent de bonne heure découvrir et appliquer les propriétés. Aussi le même renom qu'avaient les Égyptiens en Orient d'avoir » été les inventeurs de la médecine, les Étrusques le possédaient en Occident ; et l'Étrurie, ainsi que l'Égypte, passait dans l'antiquité pour » la patrie des médicaments ; plusieurs sources de la première de ces » contrées étaient fameuses par leurs vertus curatives et ses habitants » en tiraient grand parti..... Il est probable, ajoute Creuzer, que l'arsenic, en lisant l'avenir dans les entrailles des animaux, ne fut pas » sans influence sur l'anatomie. » (*Symboliq.*, trad. franç., t. II, 4<sup>e</sup> partie, p. 467.) M. Guigniaut renvoie (note 3 de la même page), d'après O. Müller, au traité de Ph.-Jac. Hartmann, *De origine anatomia*, comme répandant beaucoup de lumières sur ce sujet.

Au reste, pour connaître au juste le degré de civilisation qu'atteignirent les Étrusques, appelés par Niebuhr les sages de l'ancienne Rome (*Hist. romaine*, t. I<sup>er</sup>, p. 345), il faudrait surtout posséder leur littérature ; mais comme si un peuple aussi distingué par sa culture et son génie ne devait laisser aucune trace de son passage, le glaive du Romain, dit Herder, a tout effacé pour jamais, jusqu'à son inscription tumulaire. (*Idées sur la phil. de l'hist. de l'humanité*, t. III, p. 8.)

(<sup>1</sup>) *Antiquités romaines*, liv. IX, chap. x, trad. de Bellanger.

« des qu'on emploie ordinairement pour soulager les  
 « malades, n'étaient d'aucun secours contre cette cruelle  
 « maladie. » Ainsi il y avait donc dès ce temps-là des  
 médecins à Rome, c'est-à-dire en 282 de la fondation  
 de cette ville. Voici l'autre fait puisé à la même source :  
 « Trois cents ans après la fondation de Rome, neuf ans  
 « plus tard, sous le consulat de Publius Horatius et de  
 « Sextus Quintilius, Rome fut affligée de nouveau d'une  
 « maladie contagieuse, plus terrible que toutes celles  
 « qu'on avait vues jusqu'alors. La contagion emporta  
 « presque tous les esclaves, et environ la moitié des au-  
 « tres citoyens. Enfin le nombre des malades devint si  
 « grand qu'il n'y avait pas assez de médecins pour les  
 « traiter (1). » Ajoutez à ces deux faits cet autre non  
 moins positif, à savoir, que Plutarque, dans la vie de  
 Caton l'ancien, parle d'un ambassadeur romain envoyé  
 au roi de Bithynie, lequel ambassadeur avait un grand  
 vider à la tête pour avoir été trépané. Or, une pareille  
 opération suppose des connaissances assez étendues en  
 chirurgie; d'où l'on doit inférer qu'il y avait à Rome  
 dans ce temps-là des chirurgiens fort habiles.

Ces préliminaires établis, portons maintenant les re-  
 gards sur la vieille et vénérable Égypte, ce sanctuaire  
 mystérieux de la civilisation antique, sur cette nation  
 jadis si fameuse, décorée par Macrobe du titre glorieux  
 de mère des arts (2), et regardée de tout temps comme le  
 berceau de la sagesse et comme l'une des premières

(1) *Même ouvrage*, lib. X, chap. x.

(2) *Saturn.*, t. I, lib. I, cap. xv, p. 271. Bipont.

écoles du genre humain. Ici les ténèbres commencent à se dissiper : nous ne sommes plus comme tout à l'heure réduits à de simples conjectures ; et quoique le temps ait détruit une grande partie des monuments superbes qui décoraient le sol de l'Égypte, les débris nombreux qui en ont été rassemblés dans ces derniers temps, tout en ne formant qu'un corps mutilé, n'en excitent pas moins dans l'âme une haute admiration, et nous font voir dans les Égyptiens un peuple très éclairé et parvenu par conséquent à une grande civilisation. En vain quelques contempteurs outrés ont-ils cherché à prouver le contraire ; c'est aux ruines de Thèbes que nous les transporterons pour les faire revenir de leur erreur. Qu'ils y contemplent à loisir ces portiques somptueux, ces magnifiques péristyles, ces statues colossales, ces obélisques élégants, ces longues avenues de sphinx, ces hypogées où se montrent entre autres choses, aux regards étonnés, les usages de la vie civile et domestique de ce peuple, ces bas-reliefs où l'art égyptien a déployé tant de richesses d'expression, en un mot tous ces restes imposants de palais et de temples magnifiques ; et qu'ils nous disent, après avoir médité sur tous ces chefs-d'œuvre, si des ruines d'une aussi grande magnificence ne décèlent pas l'existence d'un grand peuple. Toutefois nous n'ignorons pas tout ce que Goguet, l'abbé Guasco, Winckelmann, etc., ont écrit sur l'imperfection de l'art en Égypte ; mais il nous paraît évident que ces auteurs célèbres ont porté dans cette circonstance un jugement au moins prématuré. Si, en effet, ils avaient pu avoir connaissance des travaux de l'institut d'Égypte et de l'ou-

vrage vraiment monumental sorti des mains de cette illustre compagnie, ils auraient reconnu, ainsi que le dit un orientaliste du plus grand mérite, Champollion le jeune (1), que les Grecs et les Romains, qui se sont plu à vanter l'antiquité, la sagesse et les connaissances scientifiques des Égyptiens, ne nous ont point fait de ce peuple de rapports exagérés ou dictés par l'enthousiasme, mais que ce qu'ils ont écrit est même au-dessous de la réalité. C'est dans le grand et magnifique ouvrage de la *Description de l'Égypte*, et dans ceux de Champollion lui-même, qu'on trouvera des preuves irrécusables de cette assertion. Il serait d'ailleurs assez étrange, il faut en convenir, que les Grecs et les Romains, qui certes s'y connaissaient en matière de goût, eussent rendu sur le compte des Égyptiens cette foule de témoignages flatteurs, si leur admiration pour ce peuple n'eût été bien fondée; car non-seulement ils ont reconnu les Égyptiens pour leurs maîtres, mais ils ont de plus vanté l'excellence de leurs institutions et admiré leurs chefs-d'œuvre en architecture. « Les lois des Égyptiens, dit Diodore de Sicile (2), » n'ont pas été révérees d'eux seuls, les Grecs même les » ont admirées : de sorte que les plus habiles d'entre eux » se sont fait honneur de venir jusqu'en Égypte pour y

(1) *L'Égypte sous les Pharaons*, introd., p. 3.

(2) *Biblioth. hist.*, édit. de Wesseling, in-8°, t. 1, lib. I, p. 206. Consultez Isocrate (Eloge de Busiris) où il est dit que, quant à l'ordre qui anime et vivifie le royaume d'Égypte, il est si admirable que les philosophes les plus célèbres, dans leurs discussions sur la meilleure forme du gouvernement, ont pris pour exemple celui des Égyptiens, et que le régime de Lacédémone n'est si beau que parce qu'il est une faible imitation de celui d'Égypte, etc., etc.....

» apprendre les maximes et les coutumes de cette nation  
 » fameuse. » — « Nul pays, rapporte Hérodote <sup>(1)</sup>, ne ren-  
 » ferme autant de merveilles de la nature que l'Égypte,  
 » et il n'en est pas non plus où l'on voie autant d'ouvra-  
 » ges de l'art qui surpassent tout ce que l'on en peut dire.  
 » J'ai vu, ajoute le même écrivain <sup>(2)</sup>, le Labyrinthe  
 » d'Égypte, ce monument magnifique que j'ai trouvé supé-  
 » rieur à sa réputation ; je crois même, remarque Hérodote,  
 » qu'en réunissant tous les bâtiments construits, tous  
 » les ouvrages exécutés par les Grecs, on resterait encore  
 » au-dessous de cet édifice, et pour le travail et pour la  
 » dépense, quoique le temple d'Éphèse et celui de Samos  
 » soient justement célèbres. » — « Des quatre principaux  
 » temples de Thèbes, dit Diodore de Sicile <sup>(3)</sup>, le plus  
 » ancien est une merveille en grandeur et en beauté.  
 » Tous les ornements de ce temple, et par la richesse de  
 » la matière et par la finesse de ce travail, répondent à la  
 » magnificence de l'édifice. » Voilà ce que les Grecs  
 disaient des lois et de l'architecture des Égyptiens. Quant  
 à la sculpture, la plupart des modernes en ont conçu une  
 idée peu avantageuse ; mais il paraît qu'en cela ils sont  
 encore dans l'erreur : du moins les deux passages qui  
 suivent le prouvent assez clairement. « C'est, disent  
 » MM. Jollois et Devilliers, une remarque importante à  
 » faire, qu'on s'est en général mépris sur l'état de la  
 » sculpture chez les anciens Égyptiens : on en a jugé par  
 » cette multitude de figures égyptiennes qui servaient

(1) Parisii, 1844, édit. F. Didot, lib. II, § 35, p. 83.

(2) Édit. F. Didot, lib. II, § 148, p. 120.

(3) *Biblioth. hist.*, édit. Wesseling, t. I, lib. I, p. 144.

» d'amulettes, et que l'on fabriquait en si grand nombre  
» et avec si peu de soin, pour satisfaire la superstition des  
» Égyptiens et leur empressement à se les procurer. Ces  
» figures inondent, pour ainsi dire, les cabinets de  
» l'Europe. Porter d'après elles un jugement sur l'état de  
» l'art en Égypte, c'est comme si l'on voulait juger chez  
» nous de l'avancement de la peinture et de la sculpture  
» par cette multitude de figures et d'images de saints,  
» qui sont entre les mains de tous les gens du peuple.  
» Pour se faire une juste idée de la sculpture égyptienne,  
» il faut la considérer dans les beaux morceaux que nous  
» avons trouvés au milieu des ruines des anciennes villes,  
» tels que la superbe tête du tombeau d'Osymandias, le  
» torse d'Abydus et celui de Semenhou, qui est mainte-  
» nant déposé à la Bibliothèque impériale. Il faut surtout  
» considérer la sculpture dans ses rapports avec l'archi-  
» tecture : c'est alors qu'elle paraît vraiment grandiose et  
» monumentale. Quoi de plus magnifique et de plus ma-  
» jestueux en effet que ces masses colossales placées en  
» avant de masses plus colossales encore ! Elles ne sédui-  
» sent pas par ce charme, cette grâce, ce mouvement,  
» qui plaisent chez les Grecs ; mais l'immobilité et la tran-  
» quillité de leur pose, ainsi que la régularité de leurs  
» proportions, ont quelque chose de grave et d'imposant  
» qui caractérise éminemment le peuple qui les a fait  
» élever : on y retrouve la trace de quelques-unes de ces  
» grandes pensées qui dominaient les Égyptiens ; et ce  
» qui n'avait d'abord semblé qu'un effort naissant de  
» l'art, finit par en paraître une des perfections. Aucun  
» peuple n'a mieux entendu cette sculpture extérieure,

» qui, pour être en rapport avec l'architecture, doit être  
» surtout monumentale (1). »

« Accoutumés à voir des monuments égyptiens d'une  
» très petite proportion, et travaillés avec peu de soins et  
» une extrême négligence, ou ne possédant que quelques  
» fragments de bas-reliefs symboliques, les savants de  
» l'Europe, dit Champollion le jeune (2), n'ont pu avoir  
» jusqu'ici que des idées obscures et défavorables de l'art  
» de la sculpture chez les Égyptiens. On a cherché à fixer  
» le degré de perfection auquel ils l'avaient porté, d'après  
» des bas-reliefs religieux qui étaient exécutés selon un  
» type convenu, dont les artistes ne pouvaient nullement  
» s'écarter. On a eu dès lors une opinion peu avantageuse  
» de l'habileté des sculpteurs égyptiens, et l'on n'a pas  
» fait cette réflexion bien naturelle qu'il n'était pas raison-  
» nable d'attribuer à l'ignorance des artistes les formes  
» vicieuses qu'on remarque ordinairement dans le peu de  
» figures humaines que possèdent les divers cabinets de  
» l'Europe, lorsque ces mêmes artistes ont saisi d'une  
» manière admirable le caractère et le beau idéal des ani-  
» maux qu'ils ont sculptés de ronde bosse. C'est sur les  
» lions du Capitole, sur les sphinx et les statues de Thè-  
» bes, qui seront publiés dans la *Description de l'Égypte*,  
» qu'il faut étudier la sculpture égyptienne; c'est à la vue  
» de ces monuments que les idées qu'on s'est faites de  
» l'art égyptien se rectifieront, qu'on appréciera la cor-  
» rection de dessin et le savoir d'exécution des Égyptiens,

(1) *Antiq. descript. de Thèbes*, p. 83 et 84.

(2) Ouvrage cité, t. 1<sup>er</sup>, p. 357.

» lorsqu'ils ont pu s'abandonner entièrement à l'impulsion  
 » de leur génie. On aura une connaissance approximative  
 » de ces perfections en étudiant le torse de basalte noir  
 » donné par S. M. l'Empereur et Roi au Cabinet des anti-  
 » ques de la Bibliothèque impériale (1). »

Telles sont les réflexions extrêmement judicieuses de Champollion le jeune touchant les causes qui, jusqu'à ce jour, ont trompé les savants sur le véritable état de la sculpture en Égypte. Or, je le demande ici, est-il croyable qu'un peuple qui avait fait de si grands progrès dans les arts, n'ait pas cultivé les sciences avec le même succès? Cette question, pour être traitée convenablement, demanderait, j'en conviens, de grands développements, mais chacun sent que la nature de notre travail ne saurait comporter de pareils détails (2). Je dirai seulement qu'à en juger par l'empressement avec lequel les philosophes de la Grèce couraient en Égypte pour s'y enrichir des connaissances

(1) Voyez du même auteur les deux lettres à M. le duc de Blacas, relatives au Musée de Turin, surtout pages 28 et suiv. de la première lettre où il donne la description de la statue de Thoutmosis II; et la page 69 et suiv. (même lettre) où se trouve décrite la statue de Ramsès le Grand ou Sésostris, véritable chef-d'œuvre de la sculpture égyptienne.

(2) On trouvera là-dessus des détails suffisants : 1° dans l'*Égypte ancienne* de M. Champollion-Figeac; 2° dans l'*Égypte pharaonique* de M. Henry, Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

Il est très fâcheux que M. Jomard, l'un des illustres collaborateurs de la grande *Description d'Égypte*, n'ait pas rempli le programme qu'il avait tracé dans la *France littéraire* (t. IV, p. 48 et 49); nous aurions un tableau complet des connaissances que possédait l'Égypte ancienne soit dans les sciences, soit dans les arts libéraux et industriels. Ce savant avait visité lui-même les monuments, et, à l'aide des découvertes récentes, il n'eût pas manqué de faire un travail qui nous aurait tenu lieu de tout.

des prêtres (1), on ne peut s'empêcher de partager l'admiration de l'antiquité pour ce peuple si célèbre. Au dire de Diodore de Sicile (2), les prêtres de cette nation comptaient au nombre de leurs disciples Orphée, Musée, Dédale, Homère, Lycurgue, Solon, Pythagore, Démocrite, Platon, Eudoxe et Œnopidès. Quelle apparence que tant

(1) « Nul doute, dit M. Guignaut, que la caste sacerdotale des Égyptiens n'eût en dépôt d'assez vastes connaissances, fruit de l'expérience des âges, du besoin de soutenir une domination fondée en grande partie sur la supériorité des lumières, et des loisirs qu'une vie exempte de tous les soins vulgaires livrait aux méditations du génie : de là ce concours des étrangers, des philosophes grecs surtout, avides d'aller puiser la science égyptienne à sa source antique. C'est là, ce nous semble, ajoute M. Guignaut, la plus forte preuve que l'on puisse alléguer en faveur de la réalité des lumières et des connaissances généralement attribuées par les anciens aux Égyptiens. » (Creuzer, *Symb.*, t. 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> partie, p. 797.)

« Les Grecs qui ont le plus honoré leur patrie par leur savoir, dit aussi M. Lafaist, ancien élève de l'École normale, dans sa dissertation sur la philosophie atomistique, la tradition veut qu'ils se soient instruits d'abord à l'école des sages de l'Égypte, de l'Inde ou de la Perse. On ne peut méconnaître, remarque l'auteur, dans cette circonstance, la conviction profonde où était l'antiquité que toute la lumière venait de l'Orient; que là toutes les sciences avaient été blanchies par le temps, selon la belle expression de Platon, tandis qu'en deçà de la mer Égée, elles sortaient à peine du berceau. » (P. 47 et suiv.) — Cf. dans la grande *Description d'Égypte* le mémoire de M. Jomard, intitulé *Système métrique des anciens Égyptiens*.

La même réflexion s'était déjà présentée à l'esprit de la Peyrère, qui s'exprimait ainsi : « Quid dicam de tot viris egregiis, et tanti nominis philosophis, non minus prudentia, quam eruditione præstantibus, qui ad sacerdotes confluebant, ut Ægyptiorum mores doctrinaque genus cognoscerent, cum tanta opinione religionis et sapientiæ Ægyptiæ? » (*Preadamita*, etc., p. 159, anno salutis 1665.) Cf. sur le même sujet, *Hist. de l'école d'Alexandrie*, 2<sup>e</sup> édit., par Matter, t. 1<sup>er</sup>, p. 43 et 44.

(2) *Bibl. hist.*, t. I, lib. I, édit. Wesseling., in-8°, p. 281. Cf. Ammian. Marcel., lib. XXII, cap. xvi.

d'illustres Grecs aient été en Égypte recueillir des leçons s'ils n'y avaient été attirés par la haute réputation dont jouissaient les sages de cette contrée? Comme tout le monde le sait, les sciences étaient dans l'antique Égypte le partage exclusif de la caste sacerdotale. On ne peut douter que leur marche, ainsi que le dit le célèbre Volney, ne dût y être rapide, parce que la curiosité oiseuse des prêtres physiiciens n'avait pour aliment, dans la retraite des temples, que l'énigme toujours présente de l'Univers, et que, dans la division politique qui longtemps partagea cette contrée, chaque État eut son collège de prêtres, qui, tour à tour auxiliaires ou rivaux, hâtèrent par leurs disputes les progrès des sciences et des découvertes. Ces progrès, toute l'antiquité les a reconnus. L'Écriture, pour faire l'éloge de Moïse, dit qu'il fut instruit dans toutes les sciences des Égyptiens (1). Aristote nous apprend que non-seulement les mathématiques furent inventées en Égypte (2), mais encore que les Grecs avaient reçu de ce pays des connaissances certaines sur l'astronomie (3). Hérodote rend aux Égyptiens cette justice, qu'ils ont déduit la longueur de l'année plus habilement que les Grecs (4). Strabon dit de plus, conjointement avec Dio-

(1) In act. 7, v. 22: — Clement. Alexand., *Stromat.*, édit. Potter, t. 1<sup>er</sup>, p. 413; — Saint Justin, *Ad Græcos cohort.*, Parisiis, 1742, p. 14.

(2) *Metaphys.*, Lutetiae, 1629, édit. Duval, t. II, p. 840<sup>a</sup>.

(3) *De caelo*, t. I, p. 464<sup>b</sup>, (même édition). Cf. Theon, *Ad Arat. Phénom.*, p. 181.

(4) Lib. II, § 4, Parisiis, 1844, édit. F. Didot, p. 73. — Cf. Strabon, *Geograph.*, lib. XVII, p. 1171, Amstelodami, 1707, édit. Casaubon; — Diodor. Sicul., *Bibl. hist.*, lib. I, § 50, Parisiis, 1842, édit. F. Didot, p. 41; — Macrob., *Saturn.*, t. I, lib. I, cap. xiv, Bionti, p. 268; — Biot, *Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne*;

dore de Sicile (1), qu'ils excellèrent aussi bien dans la philosophie que dans l'astronomie (2). Ajoutez que le même Diodore, d'accord avec Héron le géomètre (3), Servius (4), etc., fait naître l'arithmétique et la géométrie en Égypte, où ces deux sciences reçurent de grands développements. Enfin Chérémon, qui fut bibliothécaire d'Alexandrie, et qui se livra particulièrement à la connaissance des antiquités égyptiennes, comme le prouvaient ses deux ouvrages, l'un connu sous le titre d'*Hieroglyphica*, et l'autre sous celui d'*Ægyptica*, dépose en leur faveur ce témoignage important, « qu'écloignés des affaires et des » soins du monde, ils se tenaient toujours enfermés dans » leurs temples, où ils n'étaient occupés qu'à chercher la » nature et les causes des choses; que le temps qu'ils ne » consacraient pas aux cérémonies sacrées, ils l'em- » ployaient à l'étude de l'arithmétique, de la géométrie, » de l'astronomie, de la philosophie, et qu'ils étaient si » occupés à faire des découvertes et des expériences, » qu'ils passaient les nuits à ces sortes d'exercices. Il » ajoute qu'ils s'abstenaient soigneusement de vin et de » viande, afin de conserver à leur esprit toute sa force et

*Recherches sur l'année vague des Égyptiens dans les Mémoires de l'Institut*, t. XIII, p. 557 et suiv.; *Dissert. sur la période sothiaque*, dans le *Moniteur* du 3 décembre 1845; — M. Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 95 et suiv., et p. 234 et suiv.; — M. Henry, *Égypte pharaonique*, t. II, p. 1 et suiv.

(1) *Bibl. hist.*, lib. I, édit. Wesseling, p. 150 et seq.

(2) *Geog.*, édit. Casaubon, liv. XVII, Amstelodami, 1707, p. 1159 et 1171.

(3) *In analect. græc.*, Parisiis, 1532.

(4) *Ad Eclog. Virg. III*, v. 51, Parisiis, 1532, p. 16.

» sa liberté (1). » Avec de pareilles précautions et une si grande application au travail, on trouvera tout naturel qu'ils aient pénétré bien avant dans la connaissance des mystères de la nature. C'est sans doute ce qui a fait dire à Aulu-Gelle ce qui suit : « Il est constant que les anciens » Égyptiens furent à la fois habiles dans la découverte » des arts, et pleins de sagacité pour étudier et pour approfondir la nature : « *Veteres Ægyptios constat et in* » *artibus reperiendis solertes existisse, et in cogitatione* » *rerum indaganda sagaces* (2). »

Ce fut dans l'*Encyclopédie hermétique* que les prêtres égyptiens consignèrent le résultat de leurs immenses travaux; mais malheureusement ce recueil précieux est perdu pour nous depuis longtemps : *Jamdudum perierunt genuini Hermetis libri : jamdudum irrepserunt supposititii*, dit le chevalier Marsham (3). A ce sujet, nous ferons cette demande : Parce que l'on a supposé des livres sous le nom d'Hermès, est-ce un motif pour croire que l'*Encyclopédie hermétique* dont parle Clément d'Alexandrie était elle-même apocryphe? Sprengel le pense; mais nous ne saurions partager sa manière de voir à cet égard. Ce savant médecin s'est étayé dans cette occasion de l'autorité de Jamblique et de celle de Galien; et si nous avons bien cherché, Jamblique et Galien ne disent rien de tout cela. L'un rapporte que les livres qui ont été

(1) Sanct. E. Hieronym. *adv. Jovinian.*, lib. II, Parisiis, 1706, t. IV, p. 206. — Conf. Porphyre, *Abstin. des viandes*, p. 263 et suiv., trad. par Burigny.

(2) *Noct. attic.*, lib. II, cap. XVIII.

(3) *Canon ægypt.*, Londini, 1672, p. 234.

publiés sous le nom de Mercure contenaient ses opinions, quoiqu'on y trouvât souvent le langage des philosophes grecs; car, fait-il observer, ils ont été traduits de l'égyptien par des hommes instruits en philosophie (\*). L'autre

(\*) « Scripta quæ sub Mercurii nomine circumferuntur, continent quidem opiniones, licet lingua sæpe utantur græcorum philosophorum, » nam a viris philosophiæ peritis translata sunt ex lingua ægyptiaca. » (*De myst. ægypt.*, édit. Th. Gales, section 8, cap. IV, p. 160.)

Il faut lire ce passage avec des yeux prévenus, je dirai presque fascinés, pour y trouver, comme Sprengel (*Hist. de la médec.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 41), que l'Encyclopédie égyptienne passait dans l'esprit de Jamblique pour fort peu authentique. Tirer de ce passage une pareille induction, c'est évidemment donner aux mots une valeur compréhensive qu'ils n'ont pas, c'est leur faire dire ce qu'ils ne signifient nullement.

Mais ce Mercure ou Hermès, qu'était-il? On a émis bien des opinions là-dessus. Toutefois je me contenterai de faire connaître seulement celle du célèbre Benjamin Constant, tirée de son savant ouvrage sur la religion (t. II, p. 121), parce qu'elle me paraît la plus raisonnable.

« L'instinct du sacerdoce, dit-il, l'avertissait de ne jamais permettre à aucune individualité de se faire jour. Ce que nous avons pris pour des noms propres d'écrivains Chaldéens, Phéniciens, n'était probablement que la désignation d'une classe. Le mot Sancboniaton signifiait chez les Phéniciens un savant, un philosophe, c'est-à-dire un prêtre. Beaucoup d'Indiens ont assuré le chevalier Jones que Boudda était un nom générique. En Égypte, tous les ouvrages sur la religion et les sciences portaient le nom de Thôth ou d'Hermès. Dans toute l'histoire égyptienne, dit un auteur allemand (*Vogel, Religion des Égypt.*), on n'entend jamais parler des talents ou du mérite d'un prêtre en particulier; il n'y a point d'inventeur qui se fasse connaître. Cette suprématie de la corporation, et cette absence de toute prééminence individuelle, ne peuvent être un effet du hasard. Le sacerdoce avait réfléchi que les qualités éminentes de quelques-uns nuiraient à la considération du reste; il voulait jouir en commun de la vénération nationale; il voulait la léguer ainsi collective à ses successeurs. Tout devait en conséquence se rapporter à l'ensemble. Nul n'avait le droit de se distinguer pour son propre compte.

« Voilà pourquoi, continue Benjamin Constant (p. 121, note 2), Thôth ou Hermès était chez les Égyptiens la personnification de l'or-

parle d'un ouvrage intitulé : *Le livre des trente-six herbes*

« dre des prêtres réduit à un signe unique. Selon Jablonski, le mot « Thôth, Theyt, Thayt ou Thoyt, signifiait, dans la langue égyptienne, « une assemblée, et plus spécialement une assemblée de sages et de savants, le collège sacerdotal d'une ville ou d'un temple. Ainsi, le sacerdoce collectif de l'Égypte, personnifié et considéré comme unité, était représenté par un être imaginaire, auquel on rattachait l'invention du langage et de l'écriture qu'il avait apportée du ciel et communiquée aux hommes ; celle de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie, de la médecine, de la musique et du rythme ; l'institution de la religion et ses pompes sacrées, de la gymnastique et de la danse ; enfin les arts moins indispensables, mais non moins précieux, de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. On lui attribuait tant de volumes sur tous les objets des connaissances humaines, que nul mortel n'aurait pu les composer. On lui faisait honneur même de découvertes fort postérieures à l'époque fictive de son apparition sur la terre. Tous les perfectionnements successifs de l'astronomie, et en général les travaux de chaque siècle, devenaient sa propriété et ajoutaient à sa gloire. De la sorte, les noms des individus se perdaient dans l'ordre nombreux des prêtres, et le mérite que chacun s'était acquis par ses observations et ses veilles, tournait au profit de l'association sacerdotale, en étant rapporté au génie tutélaire de cette association. »

Au reste, cette opinion de Benjamin Constant me paraît avoir beaucoup de rapport avec celle de Jamblique, qui s'exprime ainsi : « Deus eloquentiæ Mercurius olim recto existimatus est sacerdotibus omnibus communis ; quippe ad veram de diis scientiam præest, unus idemque est universis. Quare et nostri majores suæ sapientiæ inventa illi dedicabant, omnia propria commentaria Mercurii nomine inscribentes. » (*De myst. ægypt.*, cap. 1, édit. Thom. Gales, p. 1.)

Zoëga (*De orig. et usu obeliscorum*, p. 504 et 581) a partagé la même opinion.

Si le lecteur désire connaître une grande partie des sentiments qui ont été émis sur Hermès ou Thôth, il les trouvera dans la note 10, page 851 et suiv. du 1<sup>er</sup> volume, 2<sup>e</sup> partie de la *Symbolique* de Creuzer, trad. franç. Cette note est du célèbre traducteur, M. J.-D. Guignaut. Il peut consulter aussi le texte de Creuzer, t. 1<sup>er</sup>, p. 435 et suiv., même trad. Il ne consultera pas avec moins d'intérêt l'*Égypte ancienne* de M. Champollion-Figeac, p. 134 et suiv., et l'*Égypte pharaonique* de M. J. Henry, t. 1<sup>er</sup>, p. 438 et suiv.

Ce fait, expliqué comme Benjamin Constant l'a fait, lève une difficulté

*sacrées des horoscopes, qui ne renfermait que des futilités,*

qui, sans cela, serait insoluble. On lit dans Jamblique (*De myst.*, sect. 8, tap 1, édit. Th. Gales, p. 157) que, selon Séleucus, le nombre des ouvrages écrits par Hermès s'élevait à vingt mille volumes, et, selon Manéthon, à un nombre beaucoup plus considérable. Plusieurs auteurs, dit Fabricius (*Bibl. grec.*, t. I<sup>er</sup>, p. 86, édit. Harles), ont regardé cette tradition comme incroyable; Gallen, G. Hornius et Bochart, ne pouvant comprendre comment Hermès avait composé tous les livres qu'on lui attribuait, ont donné, chacun, une interprétation différente de ce fait. Mais toutes ces interprétations me paraissent fausses : il n'y a, selon moi, de véritable que celle qui regarde Thôth ou Hermès comme la personnification de la caste savante ou sacerdotale.

L'existence d'une littérature égyptienne et d'une bibliothèque qui lui servait de dépôt, vient d'acquérir un nouveau degré de certitude par les découvertes de Champollion le jeune. Au Rhamasseion de Thèbes, dit l'illustre voyageur, existe une salle dont la porte est ornée de bas-reliefs qui méritent une attention particulière. Au bas des jambages, et immédiatement au-dessus de la dédicace, sont sculptées deux divinités. Ces deux divinités sont, à gauche, le dieu des sciences et des arts, Thôth à tête d'ibis, et à droite la déesse Saf, compagne de Thôth, portant la tête remarquable de *dame des lettres et présidente de la salle des livres*. De plus, le dieu est suivi de l'un de ces parèdres, qu'à sa légende et à l'œil qu'il porte sur la tête, on reconnaît pour le sens de la vue personnifié, tandis que le parèdre de la déesse est le sens de l'ouïe, caractérisé par une grande oreille tracée également au-dessus de sa tête et par le mot *Sôlem* (l'ouïe) sculpté dans sa légende; il tient de plus en main tous les instruments de l'écriture, comme pour écrire tout ce qu'il entend. Je demande, ajoute Champollion, s'il est possible de mieux annoncer que par ces bas-reliefs l'entrée d'une bibliothèque? (*Lett. écrites de l'Égypte*, etc., p. 284 et suiv.)

Ainsi voilà donc retrouvée cette fameuse bibliothèque du tombeau d'Osymandias, dont parle Diodore de Sicile d'après Hécatée, et sur la porte de laquelle on lisait ces mots remarquables : *Remède de l'âme*. Mais toutes ces antiques richesses littéraires sont devenues la proie des temps. On sent combien, pour fixer au juste nos idées sur le degré de la culture intellectuelle des Égyptiens, nous devons regretter cette précieuse littérature. Nos regrets redoublent quand nous apprenons que les ouvrages qu'avaient écrits sur les sciences les autres nations de la haute antiquité sont également perdus. « Les philosophes, parmi l'espèce humaine, » dit Ebn-Khaldoun (écrivain qui, selon M. de Sacy, est d'un grand

et qui était un de ceux attribués à Hermès (1); mais tout cela ne prouve absolument rien. Du passage de Jamblique, il est impossible de tirer le moindre trait qui ait rapport à ce que Sprengel lui prête (2); de celui de Galien, on peut déduire tout au plus cette conséquence, à savoir : que l'on a fait paraître sous le nom d'Hermès des livres futiles, et c'est ce que l'on savait depuis longtemps. Mais il sera toujours de toute impossibilité de conclure, de l'un ou de l'autre passage, que les quarante-deux volumes qui com-

» poids), ont été très nombreux; ce qui ne nous est point parvenu des  
 » faits sur les sciences est plus considérable que ce qui a été transmis  
 » jusqu'à nous. Que sont devenus les ouvrages scientifiques des Perses,  
 » qu'Omar ordonna d'anéantir lors de la conquête de leur pays? Où sont  
 » ceux des Chaldéens, des Syriens, des Babyloniens.....? Où sont ceux  
 » des Égyptiens, qui les ont précédés? Les travaux d'un seul peuple  
 » sont venus jusqu'à nous; je veux parler des Grecs. » (*Relat. d'Égypte*,  
 traduction de l'arabe d'Abd-Allatif par Sylvestre de Sacy, p. 242  
 et 243.)

(1) «..... In libello ex his, qui inscribuntur Mercurio Ægyptio, continente  
 » triginta sex sacras horoscoporum herbas. Quas manifestum est nugas  
 » esse, et fragmenta ejus qui librum composuit. » (*De simpl. medic. facult.*,  
 lib. VI, Proœm., édit. Chartier, t. XIII, p. 145.)

C'est là tout ce que dit Galien. Comment Sprengel a-t-il pu assurer, d'après ce court passage, que le médecin de Pergame déclare formellement que l'Encyclopédie égyptienne était apocryphe! (*Hist. de la médéc.*, t. I<sup>er</sup>, p. 41). Certes ce n'est pas de cette manière que l'on interprète un témoignage; c'est bien plutôt le fausser en lui faisant dire plus qu'il ne dit réellement. Au reste, Sprengel n'a fait en cela que suivre le chevalier Marsham, *Canon œgypt.*, Londini, 1772, p. 234.

(2) Cudworth, quoiqu'il pensât qu'on avait supposé beaucoup d'ouvrages sous le nom d'Hermès, n'en regardait pas moins l'Encyclopédie hermétique comme de ces anciens livres, ou qu'Hermès avait écrits lui-même, ou que les Égyptiens croyaient son ouvrage, et qu'ils avaient, à cause de cela, confiés à la garde des prêtres. (*Syst. intell.*, t. I, § 18, p. 379, lenæ, 1733.)

Zœga croyait aussi à l'ancienneté de l'Encyclopédie hermétique; il

posaient l'*Encyclopédie hermétique*, et qui, au rapport de Clément d'Alexandrie (1), renfermaient la philosophie entière des Égyptiens, aient été composés par des faussaires. Aussi ne puis-je assez m'étonner que Sprengel, homme d'un grand jugement et d'une profonde érudition, ait embrassé une opinion qui me paraît si dénuée de preuves.

Afin que le lecteur juge de l'immensité des connaissances des savants de l'ancienne Égypte, je vais mettre sous ses yeux le titre des quarante-deux volumes du recueil

combat même Tychsen, qui prétendait que les quarante-deux volumes dont parle Clément d'Alexandrie n'existaient pas du temps des anciens prêtres égyptiens, mais qu'ils avaient été composés sous les Ptolémées, se fondant sur ce que Diodore de Sicile n'en parle pas. Mais, demande Zoëga, Diodore de Sicile pouvait-il tout savoir, lui qui avait parcouru l'Égypte comme ont coutume de le faire les voyageurs, et qui, pour écrire son histoire, ne put certes s'enquérir avec soin de tous les usages des peuples, tandis que saint Clément, né à Alexandrie, et vivant en Égypte, passe pour avoir consulté plusieurs auteurs très anciens, et a pu par conséquent, savoir beaucoup de choses qui sont demeurées inconnues à Diodore de Sicile ? (*De orig. et usu obeliscorum*, Romæ, 1797, p. 508, note 19.)

Zoëga pouvait de plus répondre à Tychsen que Diodore de Sicile ne garde point le silence sur l'*Encyclopédie égyptienne*, car, en parlant des règles écrites auxquelles les pastophores devaient soumettre leur conduite médicale, il fait expressément mention d'un *Code sacré* qui les contenait, lequel faisait probablement partie des quarante-deux volumes mentionnés par Clément d'Alexandrie.

Et si, comme nous dirons plus bas d'après le témoignage de Strabon et celui de Jamblique, les anciens livres des Égyptiens avaient été traduits en grec, pourquoi saint Clément n'aurait-il pas pu en prendre connaissance ? et qui pourrait assurer que l'*Encyclopédie hermétique* n'était pas elle-même au nombre des livres dont les Ptolémées avaient ordonné la traduction ? Jamblique dit positivement que les livres qui portaient le nom d'Hermès furent traduits de l'égyptien. (*De myst. Egypt.*, sect. 8, cap. iv, p. 160.)

(1) *Stromata*, lib. VI, édit. Potter, p. 757.

hermétique: Les deux premiers contenaient, l'un des hymnes aux dieux, l'autre les devoirs des rois; les quatre suivants traitaient de l'ordonnance des étoiles fixes, de la lumière du soleil et de la lune, de leurs conjonctions et de leurs levers. Dans dix autres, on donnait la clef des hiéroglyphes, la description du Nil, la topographie de l'Égypte, le détail dont se composait l'appareil des cérémonies religieuses et l'indication des lieux qui leur étaient consacrés, de même que la mesure et la nature de toutes les choses nécessaires aux sacrifices; puis on y enseignait l'astronomie, la cosmographie, la marche du soleil et de la lune, ainsi que des cinq planètes. Dix autres volumes concernaient l'art de préparer et de sceller les victimes, les cérémonies religieuses, les fêtes, les pompes, les prières, enfin tout ce qui regardait la religion égyptienne. Un pareil nombre de volumes, nommés *Livres sacerdotaux*, étaient destinés à l'étude des lois, à la connaissance des dieux et à la discipline des prêtres, ainsi qu'à la manière dont les revenus devaient être distribués; enfin, les six derniers regardaient spécialement la médecine (1).

« Nous laissons au lecteur le soin de déduire toutes les conséquences d'une pareille encyclopédie; mais ce que nous ferons remarquer, c'est que les six volumes qui avaient pour objet la médecine renfermaient un corps de doctrine complet et des mieux ordonnés. Le premier traitait de l'anatomie, le second des maladies, le troisième des instruments, le quatrième des médicaments, le cinquième des maladies des yeux, et le dernier des maladies des

(1) *Stromata*, loc. cit.

fémmes. Assurément, on ne peut nier que cette distribution ne fût très méthodique. On donnait d'abord la description du corps humain, montrant par là qu'il fallait commencer par la connaissance du sujet sur lequel on devait opérer; ensuite on passait à l'étude des maladies, puis à celle des médicaments et des instruments nécessaires pour les guérir; et comme les affections des yeux et les maladies des femmes sont en grand nombre, et qu'elles demandent une attention toute particulière, on avait soin de les examiner à part et d'en faire une étude spéciale. N'est-ce pas là un corps de doctrine médicale aussi complet que bien ordonné? »

M. Renouard <sup>(1)</sup>, après avoir cité le passage précédent, ajoute ce qui suit : « Personne ne contestera l'excellence du plan d'études médicales que M. Houdart vient de tracer; mais ce qu'on lui contestera, ce qu'on est en droit de lui contester, c'est qu'un plan si bien distribué puisse remonter à une époque aussi reculée qu'il le pense <sup>(2)</sup>. »

Je n'ai nulle envie d'entamer une polémique avec M. Renouard : j'ai trop peu de confiance en mes forces pour ramasser le gant qu'il vient de me jeter. Mais je peux lui répondre, sans avoir aussi, de mon côté, l'intention d'entrer dans une discussion approfondie, que les témoignages sur lesquels je me suis appuyé pour soutenir l'ancienneté de l'*Encyclopédie hermétique* n'ont encore rien perdu de leur valeur, puisqu'il n'en a point infirmé l'autorité par des témoignages contraires. Cet habile his-

<sup>(1)</sup> *Histoire de la médecine depuis son origine jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle*, par M. Renouard. Paris, 1846, 2 vol. in-8.

<sup>(2)</sup> *Op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 32.

torien de la médecine s'est seulement contenté de faire observer que la collection hippocratique, postérieure d'un millier de siècles à la date supposée de l'Encyclopédie égyptienne, ne renferme pas un corps de doctrine aussi complet, aussi méthodique. Certes, ce n'est pas moi qui nierai la justesse de l'observation de M. Renouard; mais ce que je nie, ce que je suis en droit de nier, c'est que cette infériorité du recueil hippocratique ne prouve nullement son antériorité. Si la perfection était une mesure certaine, à l'aide de laquelle on pût fixer la date précise ou approximative d'une production scientifique ou littéraire, l'*Iliade*, dont l'origine se perd, pour ainsi dire, dans les ténèbres de l'antiquité, ne serait que d'hier, puisque, de l'avis des hommes compétents, ce poëme n'a point encore été surpassé, ni même égalé.

M. Renouard ajoute de plus : « Comment admettre que les prêtres égyptiens attachassent une très grande importance aux connaissances anatomiques quand on sait que l'école de Cos, initiée à la doctrine de ces prêtres, ne possédait néanmoins que des notions fort vagues et fort peu étendues sur la conformation du corps humain? » Mais, répondrais-je, est-on bien sûr qu'Hippocrate ait été en Égypte? Et quand il y aurait été, est-on certain qu'il fût admis, par l'initiation, aux mystères de la science? Nul part le médecin de Cos n'est compté au nombre des disciples du sacerdoce égyptien. Diodore de Sicile, qui les énumère tous <sup>(1)</sup>, n'en fait point mention. Plutarque <sup>(2)</sup> et

(1) *Bibl. hist.*, Paris, 1842, édit. F. Didot, lib. I, pag. 77.

(2) *Scripta moralia*, édit. F. Didot, Paris, 1841, L. I<sup>er</sup>, p. 433.

George Cedrenus <sup>(1)</sup> gardent le même silence. Comment croire, d'ailleurs, que les prêtres égyptiens, tenant à grand honneur d'enregistrer dans leurs annales les noms des Grecs qui venaient s'instruire chez eux, à tel point qu'ils conservaient leurs portraits <sup>(2)</sup>, aient omis le nom si célèbre du divin vieillard? D'un autre côté, il est extrêmement douteux, comme je le dirai plus loin, que les prêtres de l'antique Égypte aient communiqué aux étrangers, même initiés, toutes les connaissances qui étaient en leur possession. Je fonde mon doute sur ce passage de Strabon : « On nous fit voir, dit le savant géographe, les maisons des prêtres, ainsi que les endroits où avaient demeuré Platon et Eudoxe. Ces philosophes étant venus ensemble à Héliopolis, y passèrent, selon quelques auteurs, treize années dans le commerce des prêtres. Avec le temps, et à force d'attentions et de politesses, ils obtinrent de ces prêtres, très instruits en astronomie, mais fort mystérieux et peu communicatifs, la connaissance de quelques théorèmes; mais les barbares leur cachèrent la plus grande partie de ce qu'ils savaient <sup>(3)</sup>. » Si, malgré leurs instances et leur long séjour en Égypte, Platon et Eudoxe n'ont pu obtenir des prêtres que quelques connaissances peu importantes, comment croire qu'Hippocrate, en admettant, toutefois, qu'il ait dirigé ses pas vers cette antique contrée, ce qui est loin d'être prouvé, en ait obtenu davantage, lui qui, selon toute probabilité, n'a demeuré dans ce pays que fort peu de temps?

<sup>(1)</sup> *Annal.*, Basilee, 1566, in-fol., p. 77.

<sup>(2)</sup> *Diod. Sicul., Bibl. hist.*, loc. cit.

<sup>(3)</sup> *Geogr.*, lib. XVII, Arras, 1587, p. 555.

Quant à la date des connaissances anatomiques en Égypte, M. Henry la fait remonter à une époque très reculée. Voici, au reste, ce qu'il dit à ce sujet : « Le second roi de ce pays, Athothis, fils et successeur de Ménès, était médecin, puisque Manéthon lui attribue la composition d'un traité sur la dissection du corps humain..... Ce traité, composé par le deuxième des rois d'Égypte, semble indiquer qu'à cette époque la médecine était fondée sur l'anatomie, qui seule, en effet, peut éclairer ses pas incertains. Dès ce temps-là, sans doute, le respect fanatique pour un corps privé de la vie n'existait pas encore, et l'on ne regardait pas comme une chose impie de porter le fer sur le cadavre, afin de chercher le mystère de la vie dans les secrets de la mort..... »

« Mais ce traité, se demande l'auteur, comprenait-il les descriptions des différentes parties du corps humain, tant molles que solides, étudiées dans les rapports que ces parties ont entre elles et avec la vie? C'est là, répond-il, une de ces questions d'une grande difficulté. Ce respect extrême pour les cadavres que nous voyons dans les derniers temps aurait dû opposer un obstacle insurmontable aux progrès de l'anatomie, si ce respect superstitieux remontait aux premiers temps, s'il n'était pas le fruit de l'introduction de la métempsycose dans la religion égyptienne. Mais, ajoute M. Henry, aux temps les plus anciens, quand cette sorte d'horreur religieuse n'existait point encore, la dissection humaine avait dû poser les principes de la science anatomique, comme elle les renouvela plus tard sous l'empire des Lagides.

« Pendant le règne du second des Ptolémées, le méde-

ein grec Hérophile recommença les dissections humaines, et cette circonstance nous semble prouver, continue toujours l'auteur, le renouvellement, dans ce pays, des antiques dissections abandonnées pendant bien des siècles, et reprises par des étrangers moins fanatiques que ne l'étaient devenus les indigènes. La dissection humaine n'étant pas permise alors dans la Grèce, il est naturel de supposer que ce sont les anciens mystères anatomiques des Égyptiens qui, parvenus à la connaissance des Grecs, comme ceux de l'astronomie, décidèrent Hérophile à en reprendre et répéter les opérations et à en renouveler la science. » Puis M. Henry ajoute que des six livres de l'*Encyclopédie égyptienne* traitant de la médecine, le premier, c'est-à-dire le livre qui était consacré à l'anatomie, était celui d'Athothis (\*). Or, d'après le canon chronologique que ce savant a dressé des dynasties égyptiennes (\*\*), Athothis régna en 5241 avant J.-C.

Je ne sais si l'on doit accorder à la culture de l'anatomie une date aussi prodigieusement éloignée. Mais ce qui me paraît incontestable, c'est que la médecine n'a pu tout à coup arriver en Égypte au degré de perfection qu'elle semble avoir atteint d'après l'*Encyclopédie égyptienne*: Comme chez les autres peuples de la haute antiquité, on commença d'abord, ainsi que nous l'apprend Strabon (3), par exposer les malades aux yeux du public;

(\*) *Égypte pharaonique*, t. II, p. 163 et suiv.

(2) *Idem*, t. I<sup>er</sup>, p. 132. Athothis régna, selon Manéthon, en 5711. (Voyez la *Chronologie des rois d'Égypte*, par M. Lesueur, p. 310.)

(3) *Géog.*, liv. III, Paris, 1805-19, p. 450, et liv. XVI, p. 188. Cassubon soupçonne que Strabon a écrit Égyptiens au lieu d'Assyriens.

et tous les passants qui avaient été atteints et guéris des mêmes maux étaient tenus d'aider de leurs conseils ceux qui en souffraient. Plus tard, et ce moyen était bien plus propre à accélérer les progrès de l'art, on enregistrait dans des livres destinés à cet usage les symptômes des malades qui venaient se faire traiter dans les temples, ainsi que les procédés curatifs qui les avaient guéris. Le temple de Canope et celui de Vulcain à Memphis devinrent les principaux dépôts de ces registres salutaires : ils y étaient gardés avec le même soin que les archives de la

Les traducteurs français approuvent cette leçon, se fondant sur ce que notre auteur attribue dans la suite cette coutume aux Babyloniens, et n'en parle point dans la description de l'Égypte. Nous ne saurions être ici de leur avis : cette coutume n'était point particulière aux Babyloniens ; elle paraît, au contraire, avoir été commune à presque tous les peuples anciens, ainsi que Servius nous l'apprend : « Apud veteres consuetudo » erat, dit-il, ut desperari ante januas suas collocarentur, ut possent » transeuntibus forte curari, qui aliquando simili laboraverant morbo. » (Comment. in *Aeneid.*, lib. XII, v. 395, Paris, 1532, p. 685).

Maxime de Tyr fait la même remarque : « Les parents d'un malade, » dit-il, allaient le déposer dans un des passages les plus fréquentés ; les » passants s'approchaient, faisant des questions sur la maladie, et, selon » qu'ils avaient été atteints du même mal et qu'ils avaient été guéris, ils » indiquaient le remède qui leur avait rendu la santé, soit qu'ils eussent » été soulagés par quelque aliment, soit qu'ils l'eussent été par le feu, » ou par le fer, ou par des frictions. » (*Dissert. XII*, édit. F. Didot, Paris, 1850, p. 54.)

Plutarque, dans son traité *De occulte vivendo*, en dit autant : « Dans » les temps les plus anciens, c'était l'usage d'exposer les malades en » public, et les passants qui avaient eu la même maladie qu'eux, ou qui » en avaient vu guérir d'autres, indiquaient le remède qui les avait » soulagés. »

Ainsi il est évident que cette coutume était presque générale chez les peuples de la haute antiquité. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'elle eût existé également chez les Égyptiens. Hundertmark, dans son traité *De incrementis artis medicae per expositionem agrorum apud veteres*

nation. Pendant longtemps chacun eut la liberté d'aller les consulter et de choisir pour sa maladie ou pour celle de ses proches les médicaments dont l'expérience avait confirmé le succès (1). Cette méthode, comme on le prévoyait aisément, était très propre, malgré ses inconvénients, à faire avancer la science, puisqu'elle reposait entièrement sur l'observation. On dut par ce moyen rassembler une quantité prodigieuse de faits et en tirer des principes sûrs pour l'exercice de la médecine : ce fut en effet ce qui arriva. Les prêtres, qui étaient chargés de rédiger ces

*in vias publicas et templa*, p. 11, § 3, croyait même si bien que cette coutume existait chez les Égyptiens, qu'à son dire c'était d'eux que les autres peuples avaient tiré cet usage.

(1) Tout ce que je viens d'avancer repose sur le témoignage de deux auteurs dignes de foi, Strabon et Galien, témoignage que je vais rapporter. « On voit à Canope, dit le géographe grec, un temple extrêmement » révérent où s'opèrent des cures nombreuses. Les gens même de la plus » haute qualité y ajoutent fol.... On y tient registre des cures qui s'y » opèrent. » (*Geogr.*, liv. XVIII, trad. française, t. V, p. 350.)

« Il me paraît, dit le traducteur français, que les guérisons qui s'opèrent dans ce lieu dataient d'une époque fort reculée; car il est difficile de douter qu'Homère en ait entendu parler, et qu'il ait voulu » y faire allusion, lorsqu'il prête à la femme de Thonis, qui demeurait en ce lieu, la connaissance des plantes médicinales. » (Même page, note 3.)

Non-seulement on faisait des recueils d'observations à Canope, mais cela se pratiquait également à Memphis, comme Galien nous le donne clairement à entendre. Après avoir fait connaître la composition de deux emplâtres, l'un, l'emplâtre d'Isis, l'autre, l'emplâtre de dictame, le médecin de Pergame ajoute qu'Iléras de Cappadoce les avait trouvés inscrits dans le sanctuaire du temple de Vulcain à Memphis : « Scripta ex adytis » templi Vulcani in Memphite. » (*De composit. med. per genera*, lib. V, cap. III, t. XIII, p. 774 et 775). Il avait déjà dit que l'onguent gris avait été nommé sacré ou emplâtre d'Isis, parce qu'il avait été tiré des lieux sacrés de l'Égypte : « Ex locis Ægypti sacris est allatum. » (*Idem*, p. 690.)

observations, firent, lorsqu'ils eurent recueilli une grande masse de faits, un code médical, fruit de l'expérience des siècles, et appelé par Diodore de Sicile *Livre sacré*, dont il ne fut plus permis de s'écarter. Ce fut d'après ce code, qui, dans la suite attribué à Hermès, fit sans doute partie du recueil dont parle Clément d'Alexandrie, que les pastophores se réglèrent pour exercer la médecine. Si, en suivant les règles qui y étaient prescrites, ils ne sauvaient pas leurs malades, ils n'étaient responsables de rien; mais ils étaient, suivant Diodore de Sicile, punis de mort s'ils s'en écartaient, quel que fût d'ailleurs l'événement. Sans doute cette loi était atroce, et ne pouvait surtout qu'arrêter tout progrès ultérieur de l'art de guérir; toutefois, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne fut rendue qu'après avoir reconnu la solidité des principes qui lui ont servi de base. Diodore de Sicile, qui nous a transmis cette loi, est formel à cet égard : il dit positivement que le motif d'une loi aussi sévère était qu'une pratique confirmée par une longue expérience, et appuyée sur l'autorité des plus grands maîtres de l'art, était préférable à l'expérience bornée de chaque médecin en particulier (\*). On

\* (1) Medici anonam ex publico accipiunt, et medicinam ex lege scripta, per multos ab antiquo medicos illustres conflatam, applicant. Si leges, quas sacri codicis lectio tradit, necnihi aegroti salutem reddere nequeant, culpa vacant, et indemnes abeunt : alii contra prescriptum agent, capitis iudicium subeunt. Nam medendi rationem longi temporis usum observatam, et ab optimis artificibus ordinatam, paucos ingenio et solertia non superantur, legislator censuit. » (*Biblioth. hist.*, édit. Weverling, in-8°, tom. I, lib. I, p. 90, 91 et 24°.)

Il semblerait, d'après le texte de Diodore, que les pastophores ne pouvaient dans aucun cas et aucun prétexte s'écarter de la loi écrite. Mais Aristote, en disant qu'en Égypte il n'était pas permis aux médecins

peut, semble-t-il, donner encore un autre motif de cette loi en apparence si déraisonnable : « Comme l'expérience, dit de Paw, a démontré qu'en temps de peste la police peut autant que la médecine, cela explique pourquoi les lois avaient beaucoup borné en Égypte le pouvoir des médecins. On craignait que leur penchant à essayer de nouveaux remèdes et à changer à chaque instant de méthode ne rendit inutile la police, dont l'effet était certain contre des maladies toujours semblables à elles-mêmes. Ceci, fait observer notre auteur, a paru ridicule à quelques écrivains modernes, qui disent que c'était le comble de la folie de borner le pouvoir des médecins ; mais la vérité est que rien n'a été plus sage (1). »

Pour ce qui regarde le salaire des médecins, il paraît

de purger après le quatrième jour, fait remarquer en même temps qu'ils étaient responsables de l'événement s'ils purgeaient avant cette époque. « In Ægypto post diem quartum mosere non licet medicis : quod si ante » tempus medicinam facere conentur, suo periculo faciunt. » (*De Republ.*, lib. III, cap. xv, Parisiis, 1629, édit. Duval, t. II, p. 358, A. et B.)

Je suis entré dans ce détail, parce que plusieurs auteurs s'en tiennent au texte de Diodore, sans avoir égard à celui d'Aristote qui l'explique et par conséquent le complète. Le savant Cuvier ne songeait qu'au passage de Diodore quand il a dit : « Les médecins ne pouvaient en Égypte, sous » peine de mort, s'écarter des traitements prescrits par la loi religieuse. » (*Cours de l'hist. des scienc. nat.*, 1<sup>re</sup> partie, page 7.) Sprengel oubliait aussi ce qu'avait écrit Aristote lorsqu'il s'exprimait de la manière suivante : « Si les médecins se conformaient aux règles tracées dans le Code » sacré, ils étaient à l'abri de toute poursuite, même quand le malade » venait à périr; mais dès qu'ils s'en écarteraient, on les punissait de » mort, quelle que fût d'ailleurs l'issue de la maladie. » (*Hist. de la médecine*, t. 1<sup>er</sup>, p. 39.) Schulze avait déjà commis la même faute. (*Hist. medic.*, p. 25.)

(1) *Recherches philosophiques sur les Égyptiens*, Berlin, 1773, t. 1<sup>er</sup>, p. 90 et suiv.

qu'en Égypte notre art avait conservé toute sa noblesse, en se tenant pur de ces viles manœuvres que suscite chez nous trop souvent une avide cupidité. Comme les pastophores faisaient partie de la classe sacerdotale, qui jouissait de grands privilèges et d'immenses richesses, ils voyaient probablement les malades gratis. Pour le sûr, ils les traitaient sans exiger de récompense pendant la guerre et dans les voyages au sein de leur patrie; Diodore de Sicile le dit positivement : « *Expeditione bellica, aut intra patriæ fines peregratione, absque mercede curantur* » (1). » Des institutions aussi bienveillantes sont, on ne peut en disconvenir, un indice certain d'un gouvernement paternel.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans relever une erreur de Sprengel (2), qui vient d'être renouvelée par M. Littré (3). L'un et l'autre ont été trompés par un passage de Diodore de Sicile qui dit que les exercices gymnastiques étaient défendus en Égypte, parce qu'ils n'étaient propres qu'à donner au corps une force factice et passagère. Sprengel, s'en référant au texte de l'historien de Sicile, ne pouvait éviter l'erreur, car Champollion le Jeune, qui seul était à même de l'éclairer, n'avait pas encore fait son voyage en Égypte. Mais nous sommes étonnés que les *Lettres écrites de l'Égypte et de la Nubie* par ce célèbre archéologue aient échappé aux actives recherches de M. Littré, cet investigateur infatigable. Il y aurait vu que, dans les hypogées de *Beni Hassan*, M. Champollion a

(1) *Bibl. hist.*, lib. I, édit. Wasseling, in-8°, p. 242.

(2) *Hist. de la médecine*, t. 1<sup>er</sup>, p. 56.

(3) *Trad. des Œuvres d'Hippocrate*, Paris, 1839, t. 1<sup>er</sup>, p. 22.

dessiné tous les exercices gymnastiques de la caste militaire, représentés en plus de deux cents tableaux, où sont retracées toutes les poses et attitudes que peuvent prendre deux lutteurs, attaquant, se défendant, reculant, avançant, debout, renversés, etc., etc. (1). De quel poids est maintenant le suffrage de Diodore devant un pareil monument? Ai-je besoin d'ajouter à présent qu'avant cette découverte, Bossuet (2) et Pastoret (3) avaient déjà jeté des doutes sur cette prétendue défense de la gymnastique, et qu'ils croyaient que cette défense se bornait aux exercices d'une lutte outrée?

Ainsi, on le voit maintenant, la médecine, réduite en théorie, formait un corps de doctrine chez les Égyptiens et y portait tous les caractères d'une véritable science. Il est, au reste, assez facile de rendre raison de son avancement dans un pays où les médecins sont aussi nécessaires. Les débordements du Nil l'ont de tout temps exposé à des maladies fréquentes; on dut surtout en ressentir des effets pernicieux dans les premiers siècles, où l'on n'avait pas pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. D'un autre côté, ceux qui sont éloignés des bords du Nil ne boivent guère que de l'eau saumâtre et souvent corrompue. Les eaux de ce fleuve, d'ordinaire si saines, acquièrent même quelquefois, dans les grandes chaleurs, une qualité délétère qui cause la mort de plusieurs habitants (4). Ajoutez qu'il y règne souvent, pendant

(1) Sixième lettre, p. 80.

(2) *Hist. univers.*, part. 3, § 3.

(3) *Hist. de la législation en Égypte*, p. 332.

(4) Théophr. dans Athénée; *Deiymosoph.*, lib. II, Lugdunl, p. 33.

les premiers mois du printemps, un vent pour ainsi dire mortel, nommé *kamsin*. Ce vent, extrêmement chaud, est chargé d'une si grande quantité de sables brûlants que le ciel en est obscurci, et que le soleil se voile et semble éclipié. Quand il souffle du sud-ouest, dit Denon (\*), il est terrible : il altère, il dessèche, il enflamme le sang, irrite les nerfs, et rend l'existence douloureuse. Il opprime tellement les poumons qu'on cherche involontairement un autre lieu pour respirer, se croyant toujours à la bouche de quelque four ardent ; si l'on respire l'air par le nez, le cerveau en est affecté, et lorsqu'on renvoie la respiration, on croit rendre des flots de sang. Aussi Prosper Alpin dit-il que ce vent engendre plusieurs épidémies, des maladies mortelles, et surtout des ophthalmies très tenaces (\*\*). Tant de causes d'insalubrité, qui de tout temps ont exercé des ravages en Égypte, ont dû nécessairement éveiller de bonne heure l'attention de ses habitants ; aussi voyons-nous la médecine cultivée chez eux dans les siècles les plus reculés. Clément d'Alexandrie, en disant que Moïse apprit la médecine chez les Égyptiens, nous fait assez connaître qu'elle y existait comme science dès

1582 ; — César, ou celui qui a pris son nom, dit : « Aqua (Nil) adeo est » limosa atque turbida, ut multos vario que morbus efficiat. » (*De bello Alexandrino*, § 5.) De son côté, Pline assure que les pluies ont donné trois fois à l'eau du Nil une amertume qui a causé la peste en Égypte (*Hist. nat.*, lib. XXXI, cap. xxix, éd. Lemaire, t. VIII, p. 293).

(\*) *Voyage en Égypte*, p. 189. — Cf. Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*, édit. de Bossange, Paris, 1822, t. I<sup>er</sup>, p. 49 et suiv.

(\*\*) *De medicina Egypt.*, p. 10. Prosper Alpin dit plus loin (p. 25) qu'on voit chaque année en Égypte des inflammations du cerveau qui tuent en peu d'heures, surtout pendant la durée du *kamsin*.

la plus haute antiquité (1). *Persuasum est ibi medicinam primas habuisse radices*, remarque Prosper Alpin, *plurimosque illustres viros tum in medicina, tum in aliis scientiis olim in Ægypto floruisse* (2). Le savant Goguet ajoute que l'on doit regarder les Égyptiens comme les premiers qui aient réduit en principes et assujetti à de certaines règles les pratiques vagues et incertaines auxquelles on s'en était tenu pendant longtemps. Ils passaient dans l'antiquité, fait observer le même auteur, pour avoir cultivé la médecine plus anciennement et plus sagement qu'aucun autre peuple (3). Pour justifier cette assertion, ce célèbre écrivain a recours au témoignage d'Homère, d'Isocrate, de Pline et de Clément d'Alexandrie. Isocrate, surtout, dépose formellement en faveur de cette opinion, et ce qu'il dit même à cet égard est trop important pour ne pas trouver place ici. « Les prêtres égyptiens, » rapporte cet orateur célèbre, « inventèrent la médecine, non celle » qui fait usage de remèdes dangereux, mais celle qui emploie des remèdes aussi innocents que les aliments journaliers, et pourtant d'une efficacité telle que personne ne peut nier qu'il y ait au monde un peuple plus sain et qui vive plus longtemps que les Égyptiens (4). » Ce qui prouve

(1) *Stromata*, lib. I, p. 413.

Ce qui prouve sans réplique que la médecine avait déjà fait d'assez grands progrès en Égypte du temps de Moïse, ce sont les connaissances profondes qu'il a montrées de cette science dans la partie de ses lois qui contient des préceptes d'hygiène, et l'indication des caractères auxquels on peut reconnaître la lèpre, ainsi que celle des moyens qu'il faut mettre en usage pour la guérir. (Sprenkel, *Hist. de la méd.*, p. 67 et 68.)

(2) *De medicina Ægypt.*, lib. I, p. 1.

(3) *Orig. des lois, des scienc.*, etc., Paris, 1778, t. IV, p. 92.

(4) *In laud. Busiridis.*

encore bien clairement, à notre avis, que la médecine avait fait des progrès réels en Égypte, c'est la réputation que s'étaient acquise hors de leur pays les médecins de cette antique contrée. Au rapport d'Hérodote, Cyrus, roi de Perse, fit venir d'Égypte un chirurgien oculiste <sup>(1)</sup>; et, suivant le même historien <sup>(2)</sup>, les médecins qui étaient à la cour de Darius, fils d'Hystaspe, étaient tous Égyptiens. La vogue dont ils jouissaient en Perse était telle que Xénophon n'a voulu parler que des médecins de cette nation, quand il a dit que les généraux en attachaient à leur personne pendant la guerre <sup>(3)</sup>, et que Cyrus, après avoir appelé auprès de lui les plus habiles, encourageait leurs talents autant par l'intérêt qu'il portait aux malades confiés à leurs soins que par les récompenses dont il honorait leurs succès <sup>(4)</sup>.

Je pourrais à présent, pour donner plus de poids à mon opinion sur les grands développements que la médecine avait reçus chez les Égyptiens, parler ici de leur hygiène publique, et faire voir que d'une terre inhabitable et devenue le foyer des maladies pestilentielles, ils étaient parvenus, par des travaux inouïs et des efforts incroyables, à faire un pays très sain. Je pourrais, de plus, exprimer ici leur régime diététique, et démontrer combien il était approprié à leur climat; mais, d'après tout ce qui précède, ces détails m'ont paru surabondants. Je dirai seulement

(1) Lib. III, § 1, Parisis, 1844, édit. F. Didot, p. 132.

(2) Lib. III, § 129, même édition, p. 174.

(3) *Cyropœd.*, lib. I, cap. xvi, édit. F. Didot, p. 22.

(4) *Cyropœd.*, lib. VIII, cap. 11, édit. F. Didot, Parisis, 1838, p. 161.

que, menacés à chaque instant de la peste, de la lèpre et de la sporophthalmie, les Égyptiens avaient tellement combiné leur diète prophylactique, qu'ils étaient, en quelque sorte, parvenus à se préserver de ces cruelles maladies. Leurs institutions là-dessus étaient si admirables, et leurs lois civiles avaient même un rapport si intime avec la santé, qu'un Égyptien qui observait bien ces lois était déjà regardé comme médecin. C'est peut-être pour cette raison qu'ils avaient tous la réputation de l'être, ainsi que le disent Homère <sup>(1)</sup> et Plutarque <sup>(2)</sup>.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est facile de voir que la manière dont nous avons envisagé la médecine des Égyptiens est tout à fait particulière; car personne, avant nous, du moins que nous sachions, n'avait cru que cette science avait fait chez eux de véritables progrès. En effet, tous les auteurs qui ont écrit l'histoire de notre art n'ont voulu voir dans la médecine de ce peuple qu'un mélange absurde de pratiques magiques et d'idées ridicules sur l'astrologie judiciaire. Sprengel, entre autres, a fait tous ses efforts pour faire prévaloir cette opinion. Mais il y a cette extrême différence entre ces auteurs et nous, qu'ils ont regardé les Égyptiens comme un peuple en quelque sorte dégradé, courbé sans cesse sous le joug dominateur de ses prêtres, et dont le génie, comprimé par un tel despotisme, incapable d'aucun élan sublime,

(1) ..... Medicus vero est (in Ægypto) unusquisque et peritus supra omnes homines : sane enim Pæonis sunt ex genere. (*Odys.*, lib. IV, v. 231.)

(2) *Œuvres morales*, trad. d'Amyot, 1582, in-folio, p. 276, de l'impr. de F. Estienne. — *Diog. Laërt.*, *Vit. Platonis*, édit. Huebner, t. 1<sup>er</sup>, p. 198.

avait toujours été renfermé dans une sphère très étroite (<sup>1</sup>), tandis que nous voyons en eux un grand peuple qui a été aussi exercé dans les arts qu'il a excellé dans les sciences. En partant d'un point aussi opposé, il était difficile que nous puissions nous rencontrer. Quoi qu'il en soit, nous pouvons assurer que, si nous avons embrassé une opinion contraire à celle qui a régné jusqu'ici, nous n'y avons été déterminé que par de mûres réflexions sur le haut degré de civilisation auquel était parvenu ce peuple célèbre.

Avant de quitter ce sujet, nous devons essayer de répondre à quelques objections qui pourraient nous être adressées. Comment, va-t-on nous dire peut-être, l'art de guérir aurait-il été cultivé en Égypte avec succès, quand nous savons par Hérodote que cet art y était partagé de telle manière qu'il y avait un médecin particulier pour chaque partie principale du corps humain, l'un s'occupant

(<sup>1</sup>) Sprengel (*Hist. de la médecine*, t. 1<sup>er</sup>, p. 47) partage cette opinion; mais on peut lui opposer le passage suivant de Heeren, auteur autrement compétent. « Tant qu'on ne connut pour ainsi dire de l'Égypte que les pyramides, observe-t-il judicieusement, l'opinion que des despotes firent entasser ces énormes masses par un peuple d'esclaves dut suffire pour éclaircir la question; mais dès qu'on s'est familiarisé avec les œuvres accomplies de l'art qui peuplent l'Égypte, on parvient à la conviction qu'un goût aussi noble n'a pu se développer sous le beau de la tyrannie, mais qu'il y eut une époque où l'esprit humain, quelque différentes que fussent les formes de constitution des nôtres, put se faire jour et marcher sans entraves pour s'élever à une hauteur que, sous certains rapports, aucun peuple, pas même en Europe, n'a pu atteindre. Et s'il devient en même temps constant que la religion fut le principal levier qui fit mouvoir ces forces imposantes, ne devons-nous pas prendre de cette religion une autre opinion que celle que nous donne la superstition grossière dans laquelle elle dégénéra dans la suite? » (*De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, t. VI, p. 293, trad. française.)

des maux de dents, un autre des affections des yeux, un troisième de celles du ventre, etc... (1)? Sans doute cette objection aurait quelque force si le passage d'Hérodote, sur lequel elle est fondée, avait le sens qu'on lui prête ordinairement. Comme les diverses parties du corps humain sont étroitement unies entre elles par des liens sympathiques qui les font toutes compatir à la fois et partager ainsi leurs souffrances, on conçoit, d'après une telle solidarité, qu'il ne peut y avoir presque aucune maladie purement locale, et que, par conséquent, tout système de traitement qui tendrait à préposer un médecin spécial pour chaque organe important serait très défectueux, et présenterait les plus graves inconvénients. Mais ce n'est pas ainsi que les choses se passaient en Égypte : l'exercice de la médecine n'y était pas plus divisé au détriment de l'art qu'il ne l'est aujourd'hui en France, où l'on voit des médecins, les uns pour les dents, les autres pour les yeux ; ceux-ci pour les oreilles, ceux-là pour les parties honteuses, etc... Cette coutume, au reste, paraît très ancienne : « *Habebant Romani et Græci medicos, dit Mercuriali (2), qui peculiare corporum humanorum partes curare profitebantur, veluti aures, testes, dentes. Quando vero ea a variis medicis varias corporum partes curandi consuetudo invecata fuerit, si quærat, ego sane existimo Ægyptias, ut multa alia, hos mores in Græcos invecasse; ab his deinde emanasse ad Romanos...* » Ainsi l'habitude de se destiner à traiter particulièrement certaines espèces

(1) Lib. II, § 84, p. 97, édit. F. Didot.

(2) *Variarum lectionum*, lib. II, cap. VIII, p. 95.

de maladies date de la plus haute antiquité; et certes il faut bien que cette habitude n'ait rien en soi de bien désavantageux, puisqu'elle a passé successivement des Égyptiens aux Grecs, de ceux-ci aux Romains, et de ces derniers aux peuples modernes. D'un côté l'extrême étendue de l'art de guérir, de l'autre les bornes étroites de la capacité humaine, ont sans doute amené cette nécessité. On a dû, en effet, sentir de bonne heure qu'une science comme la médecine, qui demande des études si multipliées, ne pouvait guère être embrassée tout entière avec succès par le même homme; aussi l'a-t-on dès une haute antiquité divisée en deux branches principales, la médecine et la chirurgie: et comme chacune de ces branches se subdivise encore, il n'est pas étonnant que les médecins se les soient partagées, et qu'ils s'en soient tenus à celles que leur aptitude leur avait fait choisir. C'est là tout ce que veut dire le passage d'Hérodote, et lui donner un autre sens, c'est, à notre avis, mal le comprendre (\*).

Mais, nous dira-t-on peut-être encore, en admettant que cette interprétation soit juste, comment nous persuaderez-vous que la médecine portait en Égypte tous les caractères d'une science, quand nous savons que l'anatomie, qui est son principal appui, n'a point été étudiée sous les Pharaons? Nous n'ignorons pas, en effet, que

(\*) Les monuments sont venus corroborer ma conjecture. Voici ce que dit à ce sujet M. Prus: « Hérodote a beaucoup parlé de l'existence » en Égypte de médecins spéciaux pour toutes les parties principales du » corps; c'est une erreur démontrée aujourd'hui par les monuments. » (*Bulletin de l'Acad. royale de médéc.*, 15 août 1846, t. XI, p. 1279.)

presque tous les historiens de la médecine pensent que l'anatomie n'a commencé à être cultivée en Égypte que sous le règne des Ptolémées. Cette manière de penser a même tellement prévalu aujourd'hui, que ce n'est qu'avec la plus grande défiance que nous osons la combattre ici. Cependant les preuves historiques que nous possédons pour établir l'opinion contraire nous semblent tellement péremptoires, que nous n'avons jamais pu concevoir comment on s'était obstiné à les rejeter. Clément d'Alexandrie (1), comme on a pu le voir plus haut, rapporte que, parmi les divers volumes qui composaient l'*Encyclopédie hermétique*, il y en avait un qui traitait particulièrement de la description du corps humain. Pline dit que les anciens rois d'Égypte avaient ordonné des ouvertures de cadavres, afin de découvrir la cause et le siège des maladies (2). Apion le grammairien, ainsi qu'on le lit dans Aulu-Gelle (3), rapportait aussi en termes formels, dans son ouvrage sur les Égyptiens, que c'était la coutume en Égypte d'ouvrir et de disséquer des cadavres humains. Que faut-il donc de plus pour étayer une opinion? Voudrait-on le témoignage d'un historien égyptien? eh bien! le voici : Manéthon de Sébennytus, hiérogammate et gardien des annales sacrées du temple d'Héliopolis, Manéthon qui composa son ouvrage sur l'Égypte d'après des mémoires authentiques conservés avec un soin tout religieux dans le sanctuaire des temples (4), Manéthon dit

(1) *Strom.*, édit. Potter, t. II, p. 757.

(2) *Hist. nat.*, édit. Lemaire, t. XII, p. 210.

(3) *Noct. attic.*, lib. X, cap. x. — Eusèb., *Præpar. evang.*, lib. X, cap. XIII.

(4) G. Syncelle, *Chronogr.*, p. 40.

qu'un ancien roi d'Égypte avait écrit lui-même un ouvrage sur l'anatomie. Je sais qu'un auteur célèbre, Winckelmann <sup>(1)</sup>, qui semble avoir pris à tâche de ravalér les Égyptiens, a récusé le témoignage de cet historien, en soutenant que les anciens Égyptiens ne connaissaient point l'anatomie. Mais, comme le fait observer judicieusement de Paw <sup>(2)</sup>, Manéthon était trop instruit pour avoir voulu, sur ce point, choquer toutes les traditions et toutes les idées reçues. Cette réflexion de Paw est trop juste pour ne pas croire qu'elle se fût déjà présentée à l'esprit d'Eusèbe, de Jules Africain et de George le Syncelle, qui tous nous ont transmis cette tradition sans élever le moindre doute sur sa réalité. Aussi le chevalier Marsham, fort de tant de témoignages, a-t-il admis comme très vraisemblable l'opinion qui fait naître l'anatomie dans l'antique Égypte. « *Neque a vero absimile est artem anatomicam ab Æsculapio fuisse inventam, et in syringicis etiam stelis memoriæ traditam* <sup>(3)</sup>. »

Mais voici une autre objection. Aux yeux des prêtres égyptiens, dit Leclerc, et surtout Sprengel, les maladies

<sup>(1)</sup> *Histoire de l'art chez les anciens*, édit. in-8°, Paris, 1789, t. 1<sup>er</sup>, p. 63.

<sup>(2)</sup> *Recherches philosophiques sur les Égyptiens*, t. 1<sup>er</sup>, p. 209. Berlin, 1773.

<sup>(3)</sup> *Canon. ægypt.*, p. 41. Londini, 1672. — Le célèbre Cuvier pensait comme nous là-dessus. Il dit, dans son *Cours d'histoire des sciences naturelles* (t. 1<sup>er</sup>, p. 46), que de toutes les sciences dont on cherche l'origine, l'anatomie est principalement celle qui doit le plus à l'Égypte. La religion prescrivait l'embaumement non-seulement des animaux sacrés, mais encore des cadavres humains et des animaux autres que ceux qui appartiennent aux espèces divinisées. Or, cet ouvrage devait nécessairement procurer aux hommes qui étaient chargés de son accomplissement des connaissances sur la forme et la position des viscères

étant l'effet du courroux céleste, la médecine ne dut être en leurs mains qu'un vain échafaudage de pieuses jongleries, où les pratiques magiques avaient plus de part que la science (1). Bien qu'une pareille objection soit déjà détruite par tout ce que je viens de dire, j'ajouterai néanmoins que cette accusation de magie est d'autant plus inconcevable de la part de ces auteurs, qu'elle ne repose sur aucun témoignage historique. Le savant Goguet, qui était porté à partager l'erreur commune à cet égard, est forcé d'en faire l'aveu : « Il faut convenir, dit-il, que ni dans Hérodote, ni dans les autres auteurs de l'antiquité, on ne trouve rien qui autorise à croire que les Égyptiens employassent des pratiques superstitieuses dans la manière de traiter les malades (2). » D'ailleurs, ajouterais-je, on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur cette imputation aussi souvent renouvelée que mal comprise, surtout quand on a lu l'ouvrage de Naudé sur cette matière. Cet auteur affirme positivement que la magie qui était connue dans l'Égypte n'était autre que la magie naturelle; aussi prouve-t-il clairement que par magie on n'entendait chez

que renferment le thorax et l'abdomen; sur les muscles; les membranes et les éléments osseux et cartilagineux qui composent ces cavités. En effet, c'est en Égypte qu'elle se développa d'abord; c'est sous ce beau ciel que les Grecs, qui brûlaient leurs cadavres, et par conséquent ne pouvaient pas acquérir de notions en anatomie, allèrent s'instruire de cette science si importante de nos jours, puisqu'il n'y a pas de bonne médecine sans elle et qu'elle sert de base à toutes nos idées philosophiques sur l'économie animale.

(1) On pourrait apporter en preuve les guérisons obtenues dans les temples par l'assistance d'Osiris et d'Isis; mais cette preuve me paraît égale à celle que l'on tirerait de nos jours des malades qui croient devoir leur rétablissement à l'intercession des saints.

(2) *Œuv. cit.*, Paris, 1778, t. IV, p. 192.

les peuples de la haute antiquité qu'une physique pratique, par laquelle on s'élève à des spéculations éminentes... et l'on se tire ainsi de la presse pour prendre l'essor vers la contemplation des causes, et parvenir de cette manière à la connaissance des phénomènes de la nature. Or, ajoute le même auteur, voilà ce que l'on peut faire par le moyen de cette magie, que les Perses nommaient anciennement *sagesse*, les Grecs *philosophie*, les Juifs *cabale*, etc. (1).

Maintenant, que conclure de tout cela? — Que l'on a eu tort de regarder Hippocrate comme celui qui a inventé et perfectionné la médecine, puisque longtemps avant lui l'Égypte possédait un corps de doctrine assez avancé pour s'y constituer en science et en porter les caractères. Il est vrai que les entraves qu'elle rencontrait sur sa route devaient de toute nécessité retarder sa marche et la rendre pour ainsi dire stationnaire. La voie des découvertes étant fermée ou ne pouvant être tentée qu'à ses risques et périls, la médecine, gênée ainsi dans ses développements, se ressentait inévitablement de l'état de contrainte où la loi l'avait mise. Mais, enfin, elle y fit des progrès, et s'ils ne furent ni aussi rapides ni aussi brillants qu'en Grèce,

(1) *Apolog. des grands homm. soupç. de magie*, p. 28. Amsterdam, 1722.

« C'est ici le lieu, dit Bacon, de demander qu'on rende à ce mot de » magie, qui depuis si longtemps est pris en si mauvaise part, la signifi- » cation honorable qu'il eut autrefois. En effet, la magie chez les Perses » était regardée comme la plus haute sagesse et comme la science des » consentements universels des choses. Pour nous, ajoute Bacon, nous » entendons par ce mot la science qui, de la connaissance des formes » cachées, déduit des opérations étonnantes, et qui, en joignant, comme » on dit, les actifs avec les passifs, dévoile les grands mystères de la » nature. » (*Dignité et accroissement des sciences*, liv. III, chap. v.)

où l'esprit humain, affranchi de toute espèce de tutelle, pouvait tout à son aise se livrer à ses inspirations, ils n'en furent pas moins réels. C'est, je crois, ce qui a été mis hors de doute par les détails dans lesquels je viens d'entrer

Ici se présente une question : La médecine des Égyptiens passa-t-elle en Grèce ? D'abord, il est un fait que personne ne contestera, puisque les Grecs en conviennent eux-mêmes, c'est que la Grèce a emprunté une partie de ses connaissances à l'Égypte. Hérodote (1), Aristote (2), Diodore de Sicile (3), Strabon (4), Plutarque (5), sont unanimes sur ce point. Le même fait est attesté par Ammien-Marcellin (6), Lactance (7), Clément d'Alexandrie (8), Eusèbe (9), Jamblique (10), etc..... Mais ce que je connais de plus curieux sur les emprunts faits par les Grecs aux peuples barbares, c'est le discours de Tatien, intitulé : *Contra Græcos oratio*, et qui commence par ces mots : « *Ne infensam omnino in barbaros animum, o Græci, gerite, nec eorum invidete placitis. Quod enim apud vos institu-*

(1) *Euterpe*, passim.

(2) *De celo*, lib. II, cap. XII, Lutetiae, 1629, édit. Duval, t. I, p. 464<sup>b</sup>.

(3) *Bibl. hist.*, édit. Waesseling, t. I, lib. I, p. 266.

(4) *Geogr.*, lib. XVII, p. 1159 et 1160. Amstelodami, 1767.

(5) *Script. moral.*, *De Isid. et Osir.*, édit. F. Didot, Parisiis, 1839, t. I, p. 433, § 10.

(6) Lib. XXII, p. 411; *Hist. Aug. script.*, t. II. Francof., 1688.

(7) *De sapient. ver.*, lib. IV, cap. II.

(8) *Strom.*, lib. I, édit. Potter, t. I, p. 354 et suiv.

(9) *Præpar. evang.*, lib. X, cap. I, p. 459, et les sept autres chapitres suivants.

(10) *De Myst. Egypt.*, cap. I, p. 1, et cap. II, p. 3, édit. Th. Gales; — *De vit. Pythag.*, cap. XXIX, p. 134, édit. Kuster. — Conf. Porphyre, *De vit. Pythag.*, édit. Théoph. Kieseling, depuis la page 13 jusqu'à 25.

*tum non a barbaris originem accepit* (\*)? » Je sais que c'était une tactique convenue entre les Pères de l'Église de déprimer les Grecs, en leur refusant le mérite de l'originalité, et en leur reprochant sans cesse que ce qu'ils avaient fait de bien dans les sciences et dans les lettres, ils le devaient aux autres nations. Mais si ces reproches sont exagérés, ils n'en retiennent pas moins ce qu'ils renferment de juste; et puisque toute l'antiquité est d'accord en ce point avec les Pères de l'Église, je demande de quel droit on viendrait aujourd'hui infirmer cette unité de témoignages.

L'arbre de la science fut donc transplanté en Grèce; et quoique le sol fût moins fertile qu'en Égypte, il y porta incontestablement de plus beaux fruits. Mais il n'en est pas moins vrai que les philosophes grecs allèrent presque tous sur les bords du Nil puiser à la source des arts et des sciences, et qu'ils devinrent comme autant de canaux par où s'écoulèrent en Grèce les richesses intellectuelles des Égyptiens. Il serait bien étrange, il faut l'avouer, que, de tous les arts transportés dans le pays des Hellènes, l'art de guérir, si nécessaire à l'homme, eût été le seul excepté; mais il n'en fut pas ainsi : les Asclépiades sont d'origine égyptienne, Esculape, de qui ils descendent, étant lui-même Égyptien (\*\*) : c'est déjà une première voie de transmission. Ensuite, quelques colonies parties de

(\*) Apud S. Justini philos. et martyr. *Opera omnia*, etc., Parisiis, 1741, p. 253.

(\*\*) Cyrille, *Contra Julian.*, lib. VIII, cap. XLVI. — Leclerc, *Hist. de la médec.*, liv. 1, chap. VIII, p. 21, et même liv., chap. XVI. — Marsham, *Canon aegypt.*, p. 39 et suiv., où se trouvent réunis tous les passages des anciens sur l'Esculape égyptien.

l'Égypte vinrent aborder en Grèce avec leurs sciences et leurs arts perfectionnés; pourquoi n'y auraient-elles pas également introduit la médecine? Mélampus, fils d'Amythéon, fut peut-être un des chefs de ces colonies, ou du moins il était bien certainement instruit des doctrines égyptiennes<sup>(1)</sup>, et l'on sait que Mélampus se rendit célèbre par les cures merveilleuses qu'il opéra<sup>(2)</sup>. Busèbe, en mettant la médecine au nombre des arts que les Grecs ont empruntés aux nations barbares, nous donne à entendre assez clairement que c'est des Égyptiens qu'ils l'ont reçue<sup>(3)</sup>. De plus, l'histoire fait Athènes fille de Saïs; le crocodile qui accompagnait Athénée (Minerve) sur l'Acropolis, et le Saïte Cécrops, la tradition nationale les regardait comme les symboles de la civilisation égyptienne importée dans l'Attique<sup>(4)</sup>. Ajoutez encore que plusieurs philosophes grecs, attirés par la réputation des médecins égyptiens, passèrent en Égypte, afin d'étudier la médecine, et puis revinrent chez eux faire goûter à leurs com-

(1) Herod., édit. F. Didot, lib. II, § 49, p. 88.

(2) Herod., édit. F. Didot, lib. IX, § 34, p. 437. — Apollod., *Bibl.*, t. I, p. 75, 77 et 135, traduct. de Clavier. — (Ce qui prouve que Mélampus était réellement Égyptien, c'est que son nom veut dire qu'il venait du pays des *Mélampodes*, c'est-à-dire, de la *Terre-Noire*; car les Grecs appelaient l'Égypte ainsi à cause du sable noir que le Nil y laisse après sa crue). — Cf. *l'Égypte sous les Pharaons*, par Champollion, t. I<sup>er</sup>, p. 26, 106 et suiv.

(3) *Præpar. evang.*, lib. X, cap. 1, p. 459.

(4) *Symbol.* de Creuzer, t. II, 4<sup>me</sup> partie, p. 256, trad. par M. Gulgulaut. — Cf. : Plat., *Tim.*, Lugdun., 1500, édit. M. Ficin, p. 524. — Diod., *Bibl. hist.*, Parisis, édit. F. Didot, lib. I, § 28, p. 22. — Jules Africain, ap. Euseb., *Præpar. evang.*, lib. X, cap. x, in fine. — Cf. aussi Meursius, *De regno Athenar.*, lib. I, cap. VIII, et *De fortun. Athen.*, cap. 1, où se trouvent recueillis tous ces témoignages.

patriotes le fruit des connaissances qu'ils y avaient recueillies : tel est du moins le sentiment de Schulze (1). Jean Lange est du même avis, et désigne particulièrement Pythagore et Démocrite comme étant ceux qui ont importé en Grèce la médecine des Égyptiens (2). De plus, la philosophie égyptienne, dont la médecine faisait partie, comme on l'a vu ci-dessus, était connue des Grecs par Hécatee de Milet, qui en avait traité dans un ouvrage exprès (3). Si l'on ne peut assurer qu'Hippocrate ait pris

(1) *Hist. med.*, p. 161, § 31, et p. 163, § 7. — Cf. Mercuriali, *Varior lect.*, p. 125 et 126.

(2) *Epist. med.*, t. II, p. 528 et 533, et *epist.* 48, p. 787. *Francof.*, 1589. — Cf. Cudworth., *Syst. intell.*, t. 1<sup>er</sup>, § 18, p. 363 et seq. *Ienam*, 1733.

(3) *Diog. Laërt., Proœmium*, édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1828, p. 7. — Diogène ne désigne pas distinctement l'Hécatee dont il parle ici, mais Ménage croit que c'est Hécatee de Milet (*Observat. in Diog. Laërt. Proœmium*, édit. H.-G. Huebner, Lipsiæ, 1830, t. I, p. 163).

Au reste, il est certain que les Grecs ont pu prendre connaissance des livres écrits par les prêtres égyptiens, ces livres ayant été traduits en grec ; Jamblique est positif là-dessus : « Scripta que sub Mercurii nomine » circumferuntur, continent quidem Mercurii opiniones, licet lingua » sæpe utantur græcorum philosophorum, nam a viris philosophiæ peritis translata ex lingua ægyptiaca. » (*De myst. Ægypt.*, édit. Th. Galles, cap. IV, p. 163, 1 vol. in-fol.)

Strabon ne s'exprime pas moins clairement sur ce fait ; il dit positivement « que les Grecs ont pris connaissance, au moyen des traductions » en leur langue, des mémoires rédigés par les prêtres ; et encore maintenant, ajoute-t-il, ils puisent dans ces écrits comme dans ceux des » Chaldéens. » (*Geograph.*, lib. XVII, Casaubon, in-fol., p. 1707.)

De plus, Cédrenus nous apprend que Ptolémée Philadelphe fit traduire en grec les livres sacrés des Chaldéens, des Égyptiens, des Romains et autres peuples. Cédrenus estimait à cent mille volumes les ouvrages traduits par ordre de Philadelphe. (*Georg. Cedrenii Annales*, Basiliæ, 1566, in-fol., p. 136.)

Enfin, la même tradition se trouve dans George le Syncelle : « Ptolémée Philadelphe, dit ce chronographe, avait rassemblé des myriades

connaissance de ce livre, il est du moins impossible d'affirmer qu'il ne l'ait jamais lu ; le contraire est même très

\* de volumes, contenant tous les livres des Chaldéens, des Égyptiens, des Grecs et des Romains, traduits ou commentés en langue grecque. »

M. J.-J. Ampère parle de plus de deux autres documents publiés, l'un par M. Cramer, et l'autre par M. Osann. Le premier est un fragment grec, et l'autre une scolie latine, qui se trouve dans un manuscrit de l'Autriche, faisant partie de la collection du *Collegio romano*. Ces deux documents, desquels il résulte que les bibliothèques d'Alexandrie renfermaient des ouvrages de presque tous les idiomes du monde, traduits en grec, donnent, réunis aux témoignages précédents, de la continuité à la chaîne traditionnelle qui fait en quelque sorte les Grecs disciples des Égyptiens. Malgré cette réunion imposante de témoignages, M. Ampère regarde le fait comme douteux, et dit même que rien n'en prouve la réalité (*Revue des deux mondes*, t. XV, 1<sup>er</sup> septembre 1848). Un doute aussi affirmatif devrait surprendre, si l'on ne savait pas que l'esprit de système ferme souvent les yeux à la lumière. M. Ampère, marchant sur les traces de Meiners et d'autres savants d'Allemagne, avait entrepris de prouver que les Grecs d'Alexandrie ne devaient rien aux Égyptiens ; il fallait bien, sous peine d'être inconséquent, nier cette voie de communication.

M. Matter (*Histoire de l'école d'Alexandrie*, 2<sup>e</sup> édition, t. 1<sup>er</sup>, p. 139 et suiv.) n'est guère plus favorable à cette transmission. Après avoir cité (page 131) les deux documents qui m'occupent ici, il en discute la valeur. Arrivé à la traduction en grec des ouvrages étrangers, il dit qu'elle n'est attestée, dans la mesure que veut le scolaste, par aucun écrivain de la tradition païenne d'Alexandrie. Cela ne me paraît pas aussi évident qu'au célèbre historien de l'école d'Alexandrie ; mais ce point de controverse ne doit pas m'occuper ici. M. Matter avoue que certains livres égyptiens ont été traduits en grec. Si restreinte que soit cette concession, elle me servirait au besoin pour affirmer que les Grecs ont pu puiser aux sources égyptiennes, qui, d'après M. Matter lui-même, étaient assez abondantes (*Idem*, depuis la page 1<sup>re</sup> jusqu'à la page 15). Conférez, au reste, un passage remarquable du même auteur (*Hist. critiq. du gnosticisme*, 1<sup>re</sup> éd., t. 1<sup>er</sup>, p. 120 et 121) où il établit que les antiques doctrines de l'Égypte....., que les enseignements mystérieux de la Thrace et de la Samothrace, d'Éléusis et de Saïs, pénétrèrent dans les principaux systèmes des Grecs.....

Si c'était ici le lieu d'entrer plus profondément dans la question, je ne

probable, en admettant, toutefois, que cet ouvrage soit de cet Hécatee; car il y a dissidence là-dessus, des savants du premier mérite l'ayant attribué à Hécatee d'Abdère <sup>(1)</sup>, qui vécut après Hippocrate.

m'y refuserais pas, tant est manifeste à mes yeux l'influence des doctrines orientales sur la philosophie alexandrine. Cependant je ne puis passer sous silence un fait qui me paraît extrêmement important pour la question présente; le voici : « Ératosthène prétend, dans le livre à Baton, » qu'Éudoxe de Cnide avait écrit des dialogues intitulés *Dialogues des chiens*, mais que, suivant d'autres, ces dialogues avaient été composés » par des Égyptiens, qu'Éudoxe n'avait fait que les traduire de l'égyptien en grec. » (Diog. Laërt., lib. VIII, cap. VIII.)

De ce fait il résulte que l'on ne regardait pas comme impossible, dans l'ancien temps, que les Grecs pussent lire l'écriture égyptienne, et que par conséquent ils n'avaient pas besoin que les livres des Égyptiens fussent traduits en grec pour en prendre connaissance. S'il était besoin d'une nouvelle preuve, nous la trouverions dans cet autre fait. George le Syracellite dit (*Chronographia*, édit. Goar, p. 91 et seq.) que ce même Ératosthène forma sa liste des rois de Thèbes sur des mémoires écrits en langue égyptienne. Ajouterai-je que, pour M. Henry (*Égypte pharaonique*, t. 1<sup>er</sup>, p. 453) les hymnes d'Orphée ne sont qu'une traduction en grec des hymnes égyptiens, et qu'au dire de M. Champollion-Figeac (*Univers pittoresque*, p. 138), Arius d'Héracléopolis traduisit en grec l'ouvrage d'Épés sur les symboles égyptiens ?

Si à ces quatre faits on réunit ceux rapportés plus haut par Jamblique, Strabon, etc., on obtiendra ainsi une masse de témoignages auxquels il est bien difficile de refuser son assentiment. D'ailleurs ne sait-on pas qu'il existait en Égypte une classe d'interprètes qui connaissaient parfaitement la langue grecque ? En effet, Hérodote nous apprend que l'*sammeticus*, en reconnaissance des services que lui avaient rendus les Cariens et les Ioniens, forcés par la tempête d'aborder en Égypte, leur donna plusieurs portions de terrain, et leur confia des enfants égyptiens pour leur apprendre le grec. C'est, ajoute Hérodote, des Égyptiens instruits de cette manière que descendent ceux qui, de mon temps, servent encore d'interprètes (lib. II, § 54). Est-ce que ces interprètes ne pouvaient pas donner aux Grecs connaissance des livres égyptiens ?

(1) Par exemple, Vossius, *De hist. græc.*, p. 53.